2,70 € *Première édition.* Nº 13338

JEUDI 23 MAI 2024

www.liberation.fr

Libération

CANNES/

## Sorrentino, Artus : grand écart sur la Croisette

PAGES 20-25

## Harcèlement scolaire
## Suicide de Dinah, le récit remis en question

PAGES 10-13

FUSION DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC

# MACRON BROUILLE LES ONDES

Mené au pas de charge par le gouvernement, le projet flou de regroupement de France Télévisions, Radio France et l'INA arrive à l'Assemblée. Et déclenche une grève chez les salariés jeudi et vendredi. PAGES 2-4

MONTAGE «LIBÉRATION» AVEC GETTY IMAGES, LUDOVIC MARIN. AFP, ALAIN GUIZARD. ABACA







**IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE** Algérie **1,80 €**, Allemagne **3,20 €**, Andorre **3,20 €**, Belgique **2,70 €**, Canada **5,30 $**, DOM **3,20 €**, Espagne **3,20 €**, Etats-Unis **5,20 $**, Grande-Bretagne **2,90 £**, Grèce **3,20 €**, Italie **3,20 €**, Liban **7800 LBP**, Luxembourg **2,70 €**, Maroc **29 Dh**, Pays-Bas **3,20 €**, Portugal (continental) **3,60 €**, Suisse **3,60 FS**, Suisse alémanique **3,60 FS**, Tunisie **8,70 DT**, Zone CFA **2600 CFA**.

# Audiovisuel public Au secours, l'ORTF revient

DÉCRYPTAGE

**Le projet de fusion de France Télévisions, Radio France, l'INA et sans doute France Médias Monde doit être examiné jeudi et vendredi à l'Assemblée. Un appel à la grève a été lancé dans les entreprises concernées contre la création d'une «BBC à la française» menée à toute vitesse par Rachida Dati.**




## ÉDITORIAL

Par ALEXANDRA SCHWARTZBROD

### Bille en tête

Le problème d'Emmanuel Macron, c'est qu'il a pris goût à la réforme… pour le seul plaisir de dire qu'il réforme. Chaque fois, il fonce, bille en tête, qui m'aime me suive, et les autres finiront par emboîter le pas. Les dommages collatéraux ? Il s'en moque. On l'a vu pour les retraites, l'assurance chômage et dernièrement la Nouvelle-Calédonie. Projets mal ficelés, mal préparés, passage en force, ébullition sociale. La réforme de l'audiovisuel public n'échappe pas à la règle. Pourquoi, soudain, vouloir réformer des entités somme toute distinctes et qui ont plutôt fait la preuve de leur bon fonctionnement ? Ou du moins, ne soyons pas béats non plus, qui auraient peut-être besoin de quelques réaménagements mais en aucun cas d'être fondus dans une même masse sous la houlette d'une ou d'un dirigeant en ligne directe avec le sommet du pouvoir ?
Parce qu'Emmanuel Macron avait dit qu'il le ferait. Et que 2027 approche et qu'il veut voir cette réforme inscrite à son bilan. Idem pour Rachida Dati qui s'est donné une bonne année pour laisser sa trace au ministère de la Culture avant de partir à l'assaut de la mairie de Paris. D'où le forcing pour accélérer l'examen du projet de loi à l'Assemblée nationale alors que, entre la crise en Nouvelle-Calédonie, les élections européennes et les guerres en Ukraine et au Proche-Orient, l'exécutif et les parlementaires ont déjà largement de quoi s'occuper. Objectivement, rien ne presse, et l'on comprend les inquiétudes des syndicats et des salariés de l'audiovisuel public, notamment ceux de Radio France qui peuvent légitimement craindre d'être dissous au sein de l'ensemble. Derrière la langue de bois de Rachida Dati (*«rassembler pour pérenniser le financement et garantir le pluralisme»*), on voit bien ce qui se cache derrière ce projet: rationaliser, supprimer les doublons et donc des postes. Et le pire, c'est que cela va coûter de l'argent, alors que le but est d'en économiser. Bref, cette réforme a tout d'une usine à gaz qui va casser des équipes alors que les enjeux colossaux du moment, notamment celui de l'intelligence artificielle, nécessiteraient une cohérence maximale.

Par ADRIEN FRANQUE

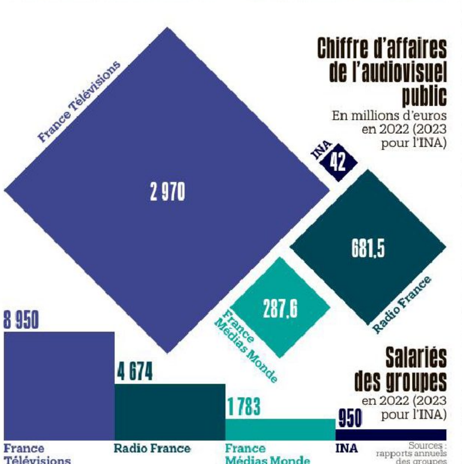
C'est une réforme monstre que la ministre de la Culture, Rachida Dati, mène au pas de charge, avec un projet de loi dont l'examen est prévu jeudi et vendredi à l'Assemblée nationale, pour un vote solennel des députés calé mardi. Une fusion express de l'audiovisuel public à horizon 2026, la volonté d'une *«BBC à la française»* (ou d'un ORTF new look) baptisé «France Médias», avec un budget de 4 milliards d'euros pour 16 000 salariés. Un projet qui a provoqué un appel à la grève unanime dans les entreprises concernées, de Radio France à France Télévisions, en passant par l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et France Médias Monde (RFI, France 24) – des perturbations sont à attendre jeudi et vendredi et un rassemblement devant le ministère de la Culture est prévu à 13 h 30 ce jeudi.
En face, Rachida Dati martèle ses éléments de langage. *«L'audiovisuel public est aujourd'hui affaibli parce qu'en danger»*, a-t-elle expliqué sur France 2 dimanche, citant la *«concurrence exacerbée»* des *«groupes privés»* et des *«plateformes»* type Netflix. Pour remédier à cette vulnérabilité, selon la ministre de la Culture, *«nous devons les rassembler et pérenniser leur financement pour garantir le pluralisme et surtout l'indépendance»*. Des incantations pour les syndicats de l'audiovisuel public, qui ne comprennent pas la stratégie derrière ce projet. La semaine passée, un rendez-vous avec le cabinet de la ministre a laissé des élus de la radio publique en colère. *«Dès qu'on va un peu loin sur la stratégie de notre secteur d'activité, on les sent très secs»*, pointe un délégué syndical de Radio France. *Le mot d'ordre, c'est simplement "plus on sera gros, plus on sera puissant".»*

#### Pourquoi cette réforme maintenant ?

*«Depuis 2017, il veut cette réforme»*, a souligné Dati dimanche en évoquant la position du président de la République sur la fusion. Le projet remonte en effet aux débuts du premier quinquennat d'Emmanuel Macron. Souhait du secrétaire général de l'Elysée, Alexis Kohler, ancien administrateur de France Télévisions, le rapprochement des entités de l'audiovisuel public avait été porté une première fois par Franck Riester en 2019, lors de son passage au ministère de la Culture, sous la forme d'une holding baptisée France Médias. Le projet avait été enterré pendant le Covid.
Soucieuse de laisser un bilan rue de Valois avant de s'attaquer à la mairie de Paris en 2026, Dati a repris ce dossier dès son arrivée au gouvernement en janvier. Depuis, elle fonce. L'examen à l'Assemblée de la proposition de loi du sénateur UDI Laurent Lafon, ces jeudi et vendredi, a été vu comme le véhicule idéal. Même si le texte à l'origine n'allait pas jusqu'à une fusion. Dati a lutté pour maintenir coûte que coûte ces débats à l'agenda parlementaire. Sa deuxième lecture au Sénat est d'ores et déjà prévue pour le 19 juin. *«Elle veut faire passer ça avant que tout le monde ne se réveille»*, juge-t-on côté syndicats.

#### Que contient cette réforme ?

La création d'une holding dans un premier temps, une société mère qui chapeauterait toutes les entreprises






**Lors d'une manifestation de salariés de France Télévisions en grève, à Paris, en 2022.** PHOTO LIONEL PRÉAU

(France Télévisions, Radio France, l'INA et France Médias Monde), créée au 1er janvier 2025. Et dans la foulée, le rassemblement de toutes les entités au sein d'une même et seule société, France Médias, au 1er janvier 2026. Subsiste une incertitude sur l'inclusion de l'audiovisuel extérieur France Médias Monde. Le Quai d'Orsay s'est prononcé contre son intégration dans ce futur ensemble. Mais des députés de la majorité, parmi lesquels Quentin Bataillon, rapporteur d'une mission d'information sur l'avenir de l'audiovisuel public, promettaient ces derniers jours de vouloir rétablir le projet initial.

**Qui s'y oppose ?**

Toutes les organisations syndicales de l'audiovisuel public *(lire page 4)*, et en premier lieu celles de Radio France, qui craignent que leur entreprise soit phagocytée par ce grand ensemble. Salariés et grandes voix de la Maison ronde, parmi lesquelles Nicolas Demorand, Léa Salamé ou Nagui, ont signé une tribune mercredi dans *le Monde* pour s'inquiéter de ce projet. *«La volonté gouvernementale de fusionner l'audiovisuel public nous semble démagogique, inefficace et dangereuse»*, mettent ainsi en garde plus de 1100 salariés de Radio France. Enfin, cinq anciens ministres de la Culture, dont Suite page 4

# La vénérable BBC centenaire déplumée par les tories

**Les cures d'austérité successives décidées par les gouvernements conservateurs ainsi que plusieurs scandales ont fragilisé une institution toujours chère au cœur des Britanniques.**

En 2022, la BBC fêtait son premier centenaire, en plein doute sur son avenir. Même si 20 millions de téléspectateurs avaient suivi sur BBC One (l'équivalent public de TF1) l'enterrement de la reine Elizabeth II, preuve de la place centrale de «tantine Beeb» dans la vie des Britanniques, une série d'attaques politiques et de scandales sont venus ternir l'image du groupe, pénalisé par une cure d'austérité et des réductions d'effectifs ces dernières années.

La BBC, ce sont 21000 salariés, une quinzaine de chaînes télé (huit nationales et sept régionales), des dizaines de radios (dix nationales, sept régionales et 39 locales) et des médias en ligne, sans oublier le service international, BBC World Service, outil clé du soft power britannique à l'international. Mais en dix ans, son budget a baissé de 30%, sous l'effet des coupes budgétaires décidées par la majorité conservatrice. Elle vient aussi de subir deux ans de gel de la redevance qui la finance aux deux tiers, entraînant un plan d'économies d'environ 10 % et la suppression de 1800 postes et de plus de mille heures de contenus, a récemment déploré son dirigeant Tim Davie. *«C'est particulièrement problématique alors que des comptes solides et la capacité à déployer du capital de manière stratégique sont essentiels si on veut négocier la transition numérique»*, a-t-il ajouté, jugeant *«particulièrement à courte vue»* le fait d'avoir réduit les financements de la BBC dans un tel contexte.

**«Biais».** Plusieurs affaires sont aussi venues affaiblir un peu son aura, entre la suspension de Gary Lineker, un de ses présentateurs vedette, après des propos critiquant la politique migratoire du gouvernement publiés sur ses réseaux sociaux et, surtout, la démission en catastrophe à l'été 2023 de Richard Sharp, directeur du groupe et soutien historique du Parti conservateur. Une enquête établit alors que cet ancien banquier avait «omis» de déclarer qu'il avait aidé Boris Johnson à obtenir un prêt de 800 000 livres (environ 900 000 euros à l'époque). Le même Boris Johnson, alors Premier ministre, qui l'avait recommandé pour ce poste. Ce ne sont pas les premières difficultés du groupe, mais elles viennent néanmoins fragiliser l'image de la BBC, critiquée par certains députés pour être trop «woke». *«S'il y a un biais dans la couverture de l'actualité par la BBC, ce serait pourtant vers la droite, car elle a un léger parti pris pour le parti au pouvoir»*, explique David Hendy, auteur de *BBC, A People's History*, paru en 2022. La majorité des Britanniques l'estiment toujours suffisamment neutre.

Comme tous les autres radiodiffuseurs publics, la BBC doit s'adapter à la concurrence accrue des plateformes comme Netflix et YouTube, ainsi qu'à l'évolution des technologies et des usages numériques. Sa principale faiblesse est, sans surprise, liée à son financement. Le budget total de la BBC est plafonné à cinq milliards de livres, dont les trois quarts proviennent d'une redevance télévisuelle qui s'élève actuellement à 169,50 livres (environ 199 euros) par an. En 2022, la ministre de la Culture promettait d'y mettre fin : après deux années de gel, la redevance est encore garantie jusqu'en 2027, mais pourrait ensuite laisser la place à des abonnements, à une privatisation partielle ou à un financement public, ce qui annonce d'inévitables coupes budgétaires. Alors, si le groupe est moins centralisé qu'il en a l'air, avec des pôles de production à Salford (à côté de Manchester), Birmingham, Belfast, Cardiff, Bristol, ou Glasgow, ce n'est pas seulement lié à *«une volonté de se diversifier, d'inclure davantage de voix, d'accents et de perspectives»*, explique David Hendy, mais aussi à *«un besoin de faire des économies»*.

**«Citoyenneté».** A domicile comme à l'international, la prééminence de la BBC n'est plus à prouver : elle n'est pas seulement une des plus importantes sources d'information, c'est aussi l'une des plus respectées. Son site d'information est le premier au monde, tandis que ses chaînes et programmes internationaux rassemblent près de 280 millions de personnes par semaine. En plus de séries à succès – l'incontournable *Doctor Who, Fleabag*, les premières saisons de *Black Mirror*… – elle rythme le calendrier du Royaume-Uni avec une série de concerts estivaux, les Proms, devenus un rendez-vous national.

Sa mission n'a pas changé depuis sa création en 1922, dans un pays meurtri par la barbarie de la Première Guerre mondiale. *«L'idée était d'aider l'humanité à devenir la meilleure version d'elle-même. La technologie de la radio était alors disponible, avec cette qualité très particulière de pouvoir atteindre n'importe qui, lettré ou non*, explique David Hendy. *Le but était d'aider les Britanniques à atteindre une véritable citoyenneté et à mener une vie épanouie, à travers le triptyque information, éducation et divertissement. Ses créateurs avaient en tête la culture et la démocratie, et voulaient rendre le meilleur accessible à tous.»* Le groupe est depuis devenu un mastodonte ainsi qu'un formidable outil de soft-power. Mais ni son statut ni son histoire ne la protègent véritablement de la dissolution ou de la concurrence.

**JULIETTE DÉMAS**
*Correspondante à Londres*

Suite de la page 3 Roselyne Bachelot et Jacques Toubon, avaient exprimé leur désaccord avec une fusion lors d'une audition de la commission d'enquête parlementaire sur les fréquences TNT, en mars.
A l'Assemblée, les députés de gauche sont tous contre. Ce projet, c'est *«l'aboutissement du dénigrement et de l'affaiblissement»* du service public à l'œuvre depuis l'arrivée de Macron au pouvoir, a estimé l'insoumise Ségolène Amiot auprès de l'AFP. *«C'est pas le retour de l'ORTF qui va nous permettre de concurrencer Netflix»*, a renchéri la députée apparentée écologiste Sophie Taillé-Polian. Pour le reste, l'adoption du texte dépend pour certains de l'inclusion de France Médias Monde dans le projet final. Pour le RN, le projet va dans le bon sens, si l'audiovisuel extérieur n'est pas inclus. C'est l'inverse côté LR, ceux-ci ne voteront qu'en cas d'intégration de France Médias Monde. Les syndicats de l'audiovisuel public essayaient ces derniers jours de convaincre des députés Modem, qui semblent pour la holding mais contre la fusion, de se désolidariser de la majorité sur le sujet. Les 22 élus du groupe Liot (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires) étaient aussi ciblés.
En coulisse, c'est la présidente de France Télévisions, Delphine Ernotte, qui pousse surtout à une fusion depuis des années. Son homologue de Radio France, Sibyle Veil, n'était, elle, pas contre la création d'une holding mais a déjà exprimé, en juin 2022, son opposition à une entreprise unique.

## A quoi ressemblerait l'audiovisuel public ?

Là, c'est le flou. Le long chemin parlementaire qui s'annonce avant la fin de l'année pourrait remodeler le projet initial. Une chose est sûre : une fusion coûte cher. Ce qui interroge d'ailleurs les opposants au texte, au vu du contexte de recherches d'économies de l'exécutif. Selon *le Parisien*, le seul alignement des grilles de salaires de Radio France sur celles de France Télévisions pourrait coûter entre 30 et 50 millions d'euros par an, sans compter les tractations sociales des années à venir. L'Arcom devrait, en tout cas, désigner à l'automne le dirigeant de la holding créée au 1er janvier 2025. Delphine Ernotte, dont le mandat à France Télévisions se termine en 2025, est une candidate autodésignée à ce poste.
Mais cette direction unique de l'audiovisuel, c'est aussi l'une des principales craintes des détracteurs de la fusion, qui y voient la facilitation d'une mainmise de l'exécutif sur les médias publics. Soit le *«temps antédiluvien du gargantuesque ORTF, à l'époque où les gouvernements tenaient de près programmes et information»*, comme l'écrivait l'ancien président de Radio France et historien Jean-Noël Jeanneney dans une tribune au *Monde* en avril.
Au contraire, certains experts y voient l'occasion pour les médias publics français de créer une grande marque capable d'acquérir un poids mondial. *«Si on veut une puissance de feu pour clouer le bec à la propagande de puissances étrangères, on a intérêt à avoir de grands effets d'échelle, à réunir des pools de correspondants, à avoir autant de ressources mais moins de doublons, avec une information labellisée France Médias. La BBC y arrive assez bien, pourquoi pas nous ? Mais le diable sera dans les détails et la manière dont sera géré l'ensemble»*, fait ainsi valoir Olivier Bomsel, titulaire de la chaire d'économie des médias aux Mines. Enfin, la réforme contient un projet de décloisonnement des recettes publicitaires pour l'audiovisuel public : jusqu'ici, le montant des revenus de la pub sur Radio France ou France Télés était limité. Une initiative qui a déjà provoqué l'ire du secteur privé et qui devrait être remis sur la table par les parlementaires, la droite s'y opposant.



Le siège de la BBC à Londres, en octobre. PHOTO IAN WEST. PA WIRE

## Comment sera financé ce futur ensemble ?

C'est l'autre volet de la réforme. Après la suppression de la redevance en 2022, l'audiovisuel public se retrouve depuis deux ans financé par une fraction de la TVA. Un financement qui n'est pas pérenne : à partir de 2025, une affectation de taxe ne peut être maintenue que si elle est en lien avec la mission de service public qu'elle vient financer, en vertu de la loi organique relative à la modernisation de la gestion des finances publiques. Les députés Renaissance Quentin Bataillon et LR Jean-Jacques Gaultier ont ainsi préparé une alternative, avec un projet de *«prélèvement sur recettes»* du budget de l'Etat. C'est-à-dire que *«l'audiovisuel public ne va pas attendre que l'Etat lui verse de l'argent, il va le prendre»*, selon Quentin Bataillon sur France Info le 13 mai. Un projet qui pourrait néanmoins trouver quelques réticences du côté du Sénat.

# «Mesdames et messieurs les députés, ne sacrifiez pas la radio et la télé publiques»

TRIBUNE

Une lettre ouverte, signée de tous les syndicats de Radio France et de France Télévisions, par certaines organisations de l'INA et France Médias Monde, ainsi que des sociétés de journalistes et des salariés de ces entreprises, interpelle les élus.

Mesdames et messieurs les députés, C'est un texte majeur, une proposition de loi dangereuse, qui vous est présentée à l'Assemblée. C'est l'avenir de l'audiovisuel public qui est en jeu, au moment où les attaques des plateformes et des médias privés n'ont jamais été aussi fortes.
Un texte trompeur surtout. Il est question de créer un «holding» de l'audiovisuel public, dès le 1er janvier 2025, avant de donner naissance à une société commune, une «ORTF, le retour» le 1er janvier 2026. En préambule, le but affiché est de *«rendre l'audiovisuel public plus fort»*, mais nous en sommes convaincus, ce projet de loi l'affaiblira.
Si vous souhaitez que les chaînes de Radio France, France Télévisions et leurs plateformes web continuent de remplir leurs missions de service public, réfléchissez avant de voter ce texte.
Fusionner, c'est d'abord prendre le risque d'uniformiser et appauvrir l'information. En créant une entreprise audiovisuelle unique, ce texte fragilise la diversité des contenus. La tentation sera grande, en effet, de rogner le budget de l'audiovisuel public, devenu précaire depuis la suppression de la redevance. Vous entendrez partout les mêmes interviews, les mêmes reportages. Imaginez, par exemple, que le son de la télévision soit diffusé sur les chaînes de radio pour réduire le nombre d'équipes sur le terrain. Ce serait une fausse bonne idée. Les reportages seront moins nombreux, moins en prise avec le terrain au moment où notre public exprime, au contraire, un besoin croissant de proximité.
Fusionner, c'est aussi prendre le risque de créer une entreprise publique plus vulnérable aux pressions du pouvoir. Imaginez le poids du futur directeur de l'information du groupe. Il sera bien plus facile pour l'Elysée ou le ministère de la Culture d'intervenir pour empêcher la diffusion d'un reportage qui dérange, ou au contraire pour imposer une ligne éditoriale unique.
Pourtant, depuis quelques années, nos entreprises se sont engagées durablement dans la lutte contre les «fake news», l'éducation aux médias, des domaines qui ne se mesurent pas en termes d'audience mais qui préparent les citoyens de demain. Pourquoi prendre le risque d'affaiblir cet édifice si précieux pour le débat public ?
Fusionner, c'est prendre un risque financier : alors que nos audiences se portent bien, que les budgets de nos entreprises sont à l'équilibre, cette fusion pourrait coûter 20 millions d'euros par an, rien que pour aligner les conventions d'entreprises. Un chiffre largement sous-estimé. Où trouverez-vous l'argent pour financer cette fusion ?
Fusionner, c'est également mettre en péril la création culturelle française. Combien d'artistes ont été propulsés par l'audace et le dynamisme de nos chaînes ? Par des émissions comme *Totémic, le Masque et la Plume* ou *la Grande Librairie* ? Combien de spectateurs ont pu profiter des talents des formations musicales de Radio France ? Si, un jour, le ministère de la Culture décidait de ne plus soutenir la création indépendante, qui le ferait ?
Nos médias sont des supports fondamentaux de diffusion pour la création française (concerts, dramatiques, documentaires, séries, téléfilms, cinéma). Fusionner l'audiovisuel public, c'est prendre le risque de voir diminuer le nombre de productions, et réduire le nombre de salariés.
Parce qu'il produit et diffuse des centaines d'heures de fictions, l'audiovisuel public est en France le premier employeur de comédiens. Il produit et diffuse chaque semaine des dizaines d'heures de documentaire, des centaines d'heures de débats, des programmes pour toutes les générations. Ce sont des outils de compréhension du monde, que nul autre ne peut offrir.
Mesdames et messieurs les députés, êtes-vous prêts à prendre tous ces risques ? Etes-vous prêts à assumer de faire disparaître ce trésor commun ?
L'audiovisuel public mérite mieux que cette improvisation. La ministre de la Culture, Rachida Dati, veut peut-être laisser une trace rue de Valois. Mais peu importent les calculs politiques, nos chaînes méritent une meilleure stratégie.
Mesdames et messieurs les députés, écoutez les salariés de Radio France qui craignent de voir disparaître leur média. Cette fusion est en réalité une absorption de la radio. Ecoutez les salariés de France Télévisions qui portent encore les séquelles du regroupement de toutes les chaînes en une entreprise unique avec des fusions de rédactions qui se traduisent par des abandons de programmes, comme les éditions nationales de France 3. Ecoutez le refus de la direction de France Médias Monde et d'une grande partie des personnels d'intégrer cette société unique. Ecoutez les craintes des salariés de l'INA, qui ne comprennent pas ce projet, très éloigné de leurs préoccupations.
Ecoutez encore le monde de la culture, très inquiet que ce chantier chronophage affaiblisse les engagements de France Télévisions pour la création audiovisuelle. Ecoutez l'avis réfléchi de cinq anciens ministres de la Culture, pour qui fusionner l'audiovisuel public est une folie.
Nous avons besoin d'un financement *«suffisant, durable et prévisible»* comme l'exige le nouveau règlement européen sur la liberté des médias, d'une enveloppe pérenne pour chacun de nos médias, sans chantage à la fusion. Or pour le moment, il n'y a aucune garantie de survie, ni pour la radio, ni pour la télévision.
Mesdames et messieurs les députés, ne votez pas cette proposition de loi ! C'est un enjeu démocratique majeur. Ce mariage forcé est une erreur. Nos auditeurs, nos téléspectateurs, nos internautes, méritent davantage de considération.

Par
**LES SYNDICATS ET SALARIÉS DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC**
Retrouvez les premiers signataires sur *Libération.fr*

# ÉDITOS/

# Débats des européennes: Bardella et Hayer ciblés, les «petits» candidats à l'offensive

Par
**JONATHAN BOUCHET-PETERSEN**
Chroniqueur politique

Plus de trois heures pour un débat à la fois dense, sans réelle surprise et le plus souvent loin du quotidien des Français. Si cette *Grande Confrontation* des huit principales têtes de liste des élections européennes, mardi soir sur LCI, n'a parfois pas manqué d'intérêt, on imagine mal qu'un tel exercice soit de nature à faire bouger les intentions de vote ou qu'il puisse contribuer à motiver ceux qui n'ont en l'état pas prévu d'aller voter le 9 juin.

**Gauchiste.** Après une première partie consacrée aux guerres en Ukraine et à Gaza, puis un détour par l'actualité calédonienne dont on cherche encore le lien avec le scrutin du mois prochain, l'émission a abordé le décrochage économique de l'Europe avec, au cœur des échanges, la question du protectionnisme, les enjeux énergétiques en guise de chapitre sur l'écologie et enfin le dossier des immigrations légales et illégales. Chacun des candidats a globalement répété ce qu'il dit depuis le début de la campagne. Mais on a bien senti que ceux qui sont actuellement les plus en difficulté dans les sondages étaient – c'est logique – les plus motivés pour tenter de renverser la table. Avec plus ou moins de succès. Parmi eux, on retiendra subjectivement deux têtes de liste. Tout d'abord François-Xavier Bellamy (Les Républicains) qui, comme il l'a rappelé, appartient au principal groupe du Parlement européen, le PPE, mais qui, en France, cherche désespérément un espace politique entre les macronistes et l'extrême droite. Il a plutôt réussi sa prestation, même si une nouvelle fois on a pu constater combien sa ligne libérale-identitaire l'amène le plus souvent dans le sillage idéologique du RN de Jordan Bardella, qu'il n'a attaqué que sur le dossier ukrainien pour concentrer ses flèches sur Valérie Hayer (Renew), quasiment une gauchiste à ses yeux.

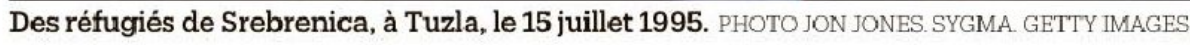
Citons aussi Léon Deffontaines (Parti communiste français), qui était mardi soir celui dont la liste est actuellement la plus basse dans les enquêtes d'opinion et que de nombreux Français ont probablement découvert à cette occasion. Il s'est montré fort efficace pour défendre ses convictions et pour dénoncer le programme antisocial du Rassemblement national. L'insoumise Manon Aubry et l'écologiste Marie Toussaint n'ont pas loupé le coche et elles n'ont pas été en reste pour viser les candidats d'extrême droite, mais disons – et encore une fois ce n'est que la subjectivité d'un téléspectateur – qu'elles ont probablement moins marqué les esprits. Marion Maréchal (Reconquête) n'a, elle, quasiment pas parlé d'Europe, déroulant des refrains aussi nationalistes que catastrophistes sur l'état du pays, souvent sans qu'on comprenne en quoi ses positions justifient une candidature autonome à côté de la liste Bardella.

**Se payer le favori.** Mais venons-en à ceux qui constituent le trio de tête dans les sondages. Si l'ensemble des candidats a cherché à un moment ou à un autre à se payer le favori Jordan Bardella – en pointant le plus souvent son absence et ses votes au Parlement européen –, lui s'est régulièrement montré méprisant, jusque dans son langage corporel, à l'égard de ses adversaires. Le président du RN, dont le D-Day sera son débat ce jeudi face au Premier ministre Gabriel Attal *(lire page 15)*, a parfois semblé absent, comme si l'essentiel était non pas de marquer des points mais de ne pas en perdre – tout en restant le premier réceptacle de l'anti-macronisme, son principal carburant. Pari plutôt réussi. Quant à Valérie Hayer, souvent prise pour cible comme comptable du bilan d'Emmanuel Macron et peu percutante, et Raphaël Glucksmann, plutôt épargné par les autres candidats de gauche et assez offensif par moments, ils se sont livrés une forme de match dans le match dont la tête de liste PS-Place publique a davantage tiré profit.



**Les huit têtes de liste du débat de LCI, mardi.** PHOTO E. DUNAND. AFP




Des réfugiés de Srebrenica, à Tuzla, le 15 juillet 1995. PHOTO JON JONES. SYGMA. GETTY IMAGES


Une fosse commune de Zvornik contenant

# Srebrenica A l'ONU, l'offensive négationniste des nationalistes serbes

Le projet de résolution soumis au vote ce jeudi, visant à faire du 11 juillet la «Journée internationale de commémoration et de réflexion» sur le massacre de 1995 en Bosnie, fait face à l'opposition de dirigeants serbes qui nient ce crime responsable de 8 000 morts.

Par
**ARNAUD VAULERIN**

La vue est sidérante : des milliers de stèles blanches alignées sur une immense prairie verte. Le mémorial du génocide de Srebrenica, face à l'ancienne base des Nations unies de Potocari, rappelle l'ampleur du crime commis à partir du 11 juillet 1995 dans l'est de la Bosnie-Herzégovine. Cet été-là, dès la chute de l'enclave censée être une «zone de sécurité» de l'ONU, plus de 8 000 hommes et adolescents bosniaques, en forte majorité musulmans et tous non combattants, avaient été exécutés en l'espace de huit jours par les forces de sécurité serbes de Bosnie, pilotées par le général Ratko Mladic et le président de la république serbe de Bosnie, Radovan Karadzic *(lire ci-contre)*.

Le mémorial mentionne 8 372 victimes. En juillet 2023, 7 017 avaient été identifiées et 6 640 enterrées, selon la Commission internationale pour les personnes disparues. Aujourd'hui, un millier de personnes sont toujours portées disparues. Certaines pourraient l'être à tout jamais : des restes humains ont été dispersés sur plus de 2 900 km², soulignait en avril Emir Suljagic, le directeur du mémorial, lors d'un discours personnel et fort à l'ONU.

**«ERREUR»**

Survivant du massacre, Suljagic était venu défendre le projet de résolution des Nations unies faisant du 11 juillet une Journée internationale de commémoration et de réflexion sur le génocide de Srebrenica. A la fois le premier à se produire en Europe après celui des Juifs, et le dernier du XXe siècle. L'Assemblée générale de l'ONU doit voter, ce jeudi, le texte porté par le Rwanda et l'Allemagne et soutenu par une quarantaine de pays, dont la France.

Ce vote intervient dans un climat de tensions renouvelées en Bosnie, de menaces



les corps de victimes du massacre ouverte en 2002. PHOTO ROGER LEMOYNE. GETTY

rampantes de conflit, de velléité de sécession dégainées depuis des mois par le chef politique des Serbes de Bosnie, Milorad Dodik. Le 18 avril, devant plusieurs milliers de personnes à Banja Luka (la capitale de la république serbe de Bosnie), le leader séparatiste estimait que Srebrenica avait été une *«erreur»* et un *«crime énorme»*, *«Mais ce n'était pas un génocide.»* Même s'il l'avait admis en 2007 sur un plateau de télévision. Samedi, il a qualifié le génocide d'*«imposture»*.

*«Au cours des vingt-neuf dernières années, nous avons dû prouver chaque détail de notre calvaire, encore et encore. […] Pendant trop longtemps, nous avons eu l'impression de nous battre pour prouver notre humanité et, en particulier, l'humanité de ceux que nous avons perdus,* déclarait Emir Suljagic à New York en avril. *Parfois, nous avons eu l'impression de devoir prouver qu'ils existaient, que nous les aimions et qu'ils nous aimaient. […] Nous continuons à nous battre pour nous approprier notre propre récit, pour que Srebrenica ne soit pas relégué aux marges de l'histoire, réduit à un événement mineur.»*

Le projet de résolution, consulté par *Libération*, *«condamne sans réserve tout déni du génocide de Srebrenica»* et les *«actions qui glorifient les personnes reconnues coupables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide»*. Le texte souligne *«l'importance de mener à son terme le processus de recherche et d'identification des victimes restantes»*. Il exhorte également les Etats membres à *«préserver les faits établis, notamment par le biais de leurs systèmes éducatifs»*, et demande au secrétaire général *«d'établir un programme de sensibilisation»* en vue du trentième anniversaire, en 2025.

Aucune mention du peuple serbe, de la république des Serbes de Bosnie ou de la Serbie. Seuls sont cités les condamnés pour génocide (Karadzic, Mladic) et les décisions du Tribunal pénal pour l'ex-Yougoslavie et de la Cour internationale de justice qualifiant les faits. *«Cette résolution porte sur le souvenir, l'éducation et la prévention d'événements similaires à l'avenir, mais cela a échappé aux initiateurs d'une formidable campagne de désinformation et d'alarmisme en Serbie»*, écrivait, mardi, Sofija Todorovic, directrice de programme chez Youth Initiative for Human Rights en Serbie, dans une tribune pour *Balkan Insight*.

**«MANIPULER»**

Les autorités à Banja Luka et Belgrade jouent les furieuses, se posent en défenseuses de la *«nation serbe»* étiquetée, à les en croire, comme *«nation génocidaire»*. Dodik a prévu de tenir ce jeudi une session du gouvernement des Serbes de Bosnie à Bratunac, non loin de Srebrenica, où il honorera les victimes serbes de la guerre. Le président serbe, Aleksandar Vucic, sera à New York pour appeler à voter contre le texte. En juillet 1995, il avait déclaré: *«Tuez un Serbe et nous tuerons 100 musulmans»*, avant d'être nommé ministre de l'Information de Milosevic, l'architecte des guerres des Balkans dans les années 90. Et pour parachever cette offensive négationniste, les parrains russes ont entonné l'air de la *«serbophobie»* des Occidentaux.

*«Ces leaders préfèrent manipuler, agiter les peurs, défendre leurs intérêts, car, sur le développement, la qualité de vie, le pouvoir d'achat, ils n'ont rien à offrir à leur population,* note Iva Vukusic, historienne à l'université d'Utrecht. *Bien sûr qu'il est difficile de se regarder dans la glace, de se mettre d'accord sur le passé, en ex-Yougoslavie comme ailleurs. Mais là, les gens oublient les faits et une vérité claire comme de l'eau de roche : un génocide a bien eu lieu à Srebrenica. C'est prouvé par des milliers de documents et de témoignages. Des centaines de personnes ont passé plus de vingt ans à enquêter sur ce crime. Tout cela est frustrant et pénible pour les victimes et les survivants.»* Le déni est toujours l'ultime étape du génocide.

# «Au-delà de tout doute, un génocide a été commis»

**L'attaque a été planifiée dès le printemps 1995 par les Serbes de Bosnie, comme l'a démontré le commissaire Jean-René Ruez, qui a enquêté pour le Tribunal pour l'ex-Yougoslavie.**

Le grand massacre a été prémédité, planifié. Il était en germe depuis le printemps 1995 et la directive n°7. En mars, Radovan Karadzic, président de la république serbe de Bosnie et commandant suprême de l'armée des Serbes de Bosnie, ordonne à l'état-major général de cette armée, commandé par Ratko Mladic, de *«créer par des opérations de combat planifiées et bien conçues une situation invivable d'insécurité totale, ne laissant aucun espoir de survie ou de vie future pour les habitants de Srebrenica»*. Après trois ans de guerre, la Bosnie-Herzégovine est alors ravagée par le conflit, minée par les divisions. Européens, Américains et Russes sont dans l'impasse militaire et diplomatique. Et les Casques bleus, avec un mandat inepte et lâche qui révèle leur impuissance, sont également pris au piège, voire abandonnés comme va le montrer la chute de l'enclave, pourtant déclarée «zone de sécurité» par l'ONU en 1993.

**Fosses.** L'attaque de Srebrenica est à l'ordre du jour d'une réunion le 28 juin 1995. Karadzic, Momcilo Krajisnik, président de l'Assemblée nationale de la république serbe de Bosnie, et Radislav Krstic, chef d'état-major du corps de la Drina, y discutent de l'offensive. Elle démarre le 6 juillet dans la nuit. L'opération «Krivaja 95» vise les villages environnant Srebrenica et les postes d'observation du bataillon néerlandais de la Force de protection de l'ONU (le «DutchBat»). Les bombardements s'intensifient pour venir à bout de la résistance de l'armée de la république de Bosnie-Herzégovine et du DutchBat. Les Bosniaques affluent à Srebrenica. Tout s'accélère.

Le 11 juillet dans l'après-midi, les Serbes de Bosnie s'emparent de la ville. *«L'heure est venue de nous venger des Turcs de cette région»*, dit Mladic en paradant dans les rues de Srebrenica. La population fuit dans deux directions. D'un côté, les femmes, les enfants, les personnes âgées et une minorité d'hommes se réfugient dans la base des Nations unies de Potocari, à environ 5 km au nord de Srebrenica. Ils sont environ 25 000 à se masser dans des conditions humanitaires désastreuses et un climat de terreur généralisé.

De l'autre côté, une colonne de 10 000 à 15 000 hommes, des gens en armes et des civils, tente de rejoindre à pied les zones bosniaques à travers des champs de mine. Le 12, les Serbes parviennent à couper la colonne. Des milliers d'hommes et d'adolescents bosniaques se rendent aux forces serbes. La séparation des hommes et des femmes, ainsi que le transfert forcé de la population depuis Potocari, a déjà démarré.

Comme l'a raconté le commissaire de police français Jean-René Ruez (1), qui a mené une enquête pour le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, (TPIY), la première phase d'extermination commence le 12 juillet. Des centaines d'hommes sont regroupés sur un terrain de football, dans des écoles, des maisons, des entrepôts ou sur des talus. Les premières exécutions ont lieu à la hache, à coups de batte ou par égorgement. Puis les prisonniers, des non-combattants, nombreux à avoir les mains liées et parfois les yeux bandés, sont tués comme dans le hangar de Kravica, où *«un groupe d'au moins 500 individus a été exécuté par arme automatique et jet de grenades offensives»*, note Jean-René Ruez. Le commissaire ajoute qu'à ce stade, le *«processus était encore désorganisé, voire anarchique»*.

La deuxième phase démarre le 13. Elle est massive, planifiée, structurée par des officiers de sécurité du corps de la Drina qui transportent les prisonniers vers des sites de détention et d'enterrement au nord de Srebrenica. Dans des écoles, aux abords d'un barrage, d'une maison de la culture, devant des fosses, les adultes et les adolescents étaient systématiquement éliminés. Le 16, 1 200 hommes sont exécutés. Des pelleteuses et des excavatrices creusent et enfouissent des victimes par centaines, certaines encore vivantes.

Après l'orgie meurtrière vient la troisième phase. Face aux premières révélations sur l'ampleur du crime et alors que les belligérants tentent de négocier un accord de paix à Dayton (Etats-Unis) à l'automne 1995, les Serbes de Bosnie se lancent dans une *«opération – logistiquement aussi énorme que l'opération d'extermination – qui visait à camoufler les traces des crimes»*, dit Ruez. Ils rouvrent les fosses primaires, exhument une partie des corps pour les ensevelir à nouveau dans 26 charniers secondaires, des lieux reculés autour de la ville de Zvornik.

**Complicité.** Sans l'enquête de Jean-René Ruez et le travail de l'anthropologue légiste Bill Haglund sur une énorme scène de crime (70 km sur 30), une grande partie de la vérité sur la mort de 8 000 hommes serait restée cachée et n'aurait pas permis de conclure à un génocide. Dès juillet 1995, le TPIY a ouvert des enquêtes sur le massacre de Srebrenica. En août 2001, elles ont conduit la chambre de première instance du tribunal à se déclarer *«convaincue au-delà de tout doute raisonnable qu'un crime de génocide [y avait] été commis»*. Le général Radislav Krstic a alors été condamné pour crime de génocide, une peine confirmée en appel en 2004, mais pour complicité de génocide.

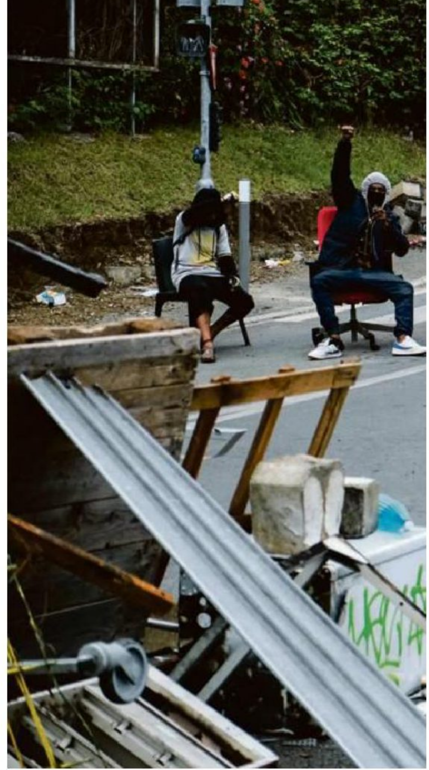
Trois ans plus tard, la Cour internationale de justice (qui, elle, statue sur des différends entre Etats) a conclu que *«les événements intervenus à [Srebrenica] constituaient effectivement un génocide»*. Avant d'ajouter que la *«république de Serbie avait violé l'obligation de prévenir ce génocide»*. Enfin, longtemps fugitifs, les chefs militaire et politique des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic et Radovan Karadzic, ont été rattrapés par la justice et condamnés en appel en 2021 et 2019 pour leurs crimes à Srebrenica. Tous deux génocidaires à perpétuité.

**A.V.**

**(1) «Les enquêtes du TPIY», revue *Cultures et Conflits*, n° 65 «Srebrenica 1995», printemps 2007.**

# Emmanuel Macron en Nouvelle-Calédonie

# Le «dégel», patate chaude



Un barrage routier dans le quartier des Tours de Magenta,

REPORTAGE

**Les forces locales attendent beaucoup de la visite surprise du chef de l'Etat à Nouméa. Les loyalistes modérés et les indépendantistes le pressent de reporter ou de renoncer à la réforme du corps électoral qui a mis le feu aux poudres, tandis que les loyalistes durs refusent de l'envisager.**

Par **GILLES CAPRAIS**
Correspondant à Nouméa

Ils attendaient de pied ferme l'avion présidentiel. Après dix jours d'émeutes, les élus de Nouvelle-Calédonie veulent se faire entendre d'Emmanuel Macron, qui devait atterrir à Nouméa dans la nuit de mercredi à jeudi. Le chef de l'Etat doit installer une «mission» à l'objet encore flou; il constatera aussi les dégâts accumulés depuis le 13 mai à Nouméa où la nuit de mardi à mercredi, bien que jugée *«plus calme que la précédente»* par les autorités, a vu brûler deux écoles et 300 véhicules d'un concessionnaire.

Dans ce contexte, il est temps de *«faire une pause»*, répète inlassablement Sonia Lagarde depuis une semaine. «Madame le maire» de Nouméa, comme elle tient à être appelée, est favorable au dégel du corps électoral, à l'instar de tout le camp loyaliste. Mais elle demande à Emmanuel Macron de renoncer à convoquer le Congrès qui doit l'entériner avant la fin du mois de juin. Le Président avait évoqué cette échéance le 15 mai, alors que Nouméa brûlait depuis déjà deux jours.

*«C'est une question de survie pour les Calédoniens et la Nouvelle-Calédonie. On est allés trop loin. Il y a des morts»*, a plaidé dans les colonnes du journal *Demain en Nouvelle-Calédonie* cette macroniste de la première heure. En 2017, Sonia Lagarde avait claqué la porte de Calédonie ensemble, parti loyaliste modéré, pour se rapprocher de Sonia Backès, future présidente de la province Sud, tenante d'une ligne dure face aux indépendantistes. Mais sur la présente question, les arguments de la maire de Nouméa sont similaires à ceux de son ancienne formation, qui demande le *«report»* de la réforme constitutionnelle pour mettre un terme au *«chaos économique, politique et social»*.

Calédonie ensemble brandit sa lettre envoyée le 12 avril à Emmanuel Macron, où figurait la demande de création d'une «mission du dialogue» codirigée par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Au mois de janvier, au terme de plusieurs mois de discussions avec les deux principales formations indépendantistes, Calédonie ensemble avait présenté une liste de points de *«convergence»*, où figurait notamment l'idée d'un *«chemin vers l'émancipation»* de nature *«irréversible»*. Le député calédonien Philippe Dunoyer, qui siège sur les bancs Renaissance à l'Assemblée, veut encore croire à un accord entre élus calédoniens sur le futur statut de la Nouvelle-Calédonie.

## «RENOUER LE FIL DU DIALOGUE»

Le sénateur Georges Naturel (Les Républicains) a également pris position en faveur d'une pause dans la réforme constitutionnelle afin de *«renouer le fil du dialogue»*. Fervent partisan du dégel du corps électoral, il l'avait qualifié d'*«impérieuse nécessité»* lors des débats au palais du Luxembourg. L'ancien maire de la commune de Dumbéa avait même proposé que les conjoints de Calédoniens obtiennent le droit de vote dès cinq années de résidence, soit deux fois moins que le texte soumis par le gouvernement. Mais il assure désormais qu'une *«grosse majorité»* de parlementaires, dont la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, est favorable à une pause.

Représentante de la tendance la plus intransigeante du loyalisme, Sonia Backès n'est pas de cet avis. La présidente de la province Sud a une nouvelle fois fait front, mardi. Lors d'une conférence de presse commune, son parti Les Loyalistes et la formation de droite Le Rassemblement ont exigé le maintien du calendrier évoqué par Emmanuel Macron. *«Ceux qui, au niveau local comme au niveau national, demandent le retrait du texte ou sa suspension donnent raison aux pilleurs, aux casseurs et aux émeutiers»*, assène le député Nicolas Metzdorf (Renaissance), rapporteur du projet de loi constitutionnelle à l'Assemblée. *«Dans un pays républicain, la violence ne se substitue jamais aux urnes, à la volonté du peuple. Sinon, tout pourrait s'obtenir par la violence pour avoir gain de cause.»*

Les deux formations de droite qualifient de *«terroristes»* les actions de la Cellule de coordination des actions de terrain (CCAT), émanation de l'Union calédonienne, premier parti indépendantiste. Elles réclament le rétablissement *«de l'ordre républicain sous quarante-huit heures»*, soit d'ici jeudi soir. Quant aux brigades informelles organisées par des habitants de Nouméa, *«il n'y a ni milices ni assassins mais seulement des gens inquiets qui veulent se protéger»*, dit Gil Brial, deuxième vice-président de Backès à la province Sud. Les deux termes qui fâchent ont pourtant été prononcés par le haut-commissaire de la République, Louis Le Franc, au sujet des trois morts côté kanak. Au total, six personnes ont perdu la vie. Quant aux dégâts matériels, ils s'élèvent à *«plus de 50 milliards de francs pacifiques»*, soit 420 millions d'euros. Les actions de la CCAT rendent le territoire *«encore plus dépendant»* de la métropole, en déduit Sonia Backès pour qui *«il ne peut pas y avoir d'accord dans une situation où l'on est sous la menace, où la population est en danger»*.

> «Peut-être qu'on enverra quelqu'un [rencontrer le Président]...»
> **Roch Wamytan** président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

## «CONSTATER LES DÉGÂTS»

Charles Washetine, porte-parole du Parti de libération kanak (Palika), développe un raisonnement inverse à celui de Sonia Backès. *«Le rétablissement de l'ordre, qui est nécessaire pour la sécurité de la population, ne doit pas être un préalable aux discussions. Ce sont les discussions qui amèneront l'apaisement.»* Insistant sur l'absence de lien entre son parti et la CCAT, il regrette de n'avoir *«aucune prise»*. *«On a le sentiment qu'ils* [l'Union calédonienne, ndlr] *sont totalement dépassés par ce qui se passe. Il faut que le FLNKS se retrouve autour des objectifs de notre combat, autour d'une straté-*



**à Nouméa, mercredi.** PHOTO THÉO ROUBY. AFP

*gie commune. Ça part dans tous les sens.»*

Et la visite présidentielle? Charles Washetine rit jaune. *«On ne sait pas exactement quel est le sens de cette visite… Peut-être vient-il constater les dégâts causés par la gestion calamiteuse du dossier calédonien? On espère qu'il n'ira pas jusqu'au bout du dégel. Il n'y a pas de meilleure manière de mettre le pays dans une situation irrémédiable.»*

L'Union calédonienne rencontrera-t-elle Emmanuel Macron? *«On se pose la question. Peut-être qu'on enverra quelqu'un…* répond Roch Wamytan, président du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. *On se demande si c'est vraiment le bon moment pour venir. Il y a une colère sourde contre lui et contre ses ministres. On a dit qu'on ne veut plus de Darmanin ni de Lecornu. On parle français, pourtant, mais ils nous renvoient toujours les mêmes… On voit ça comme une provocation.»* Retrait, suspension ou maintien: quelle que soit l'annonce du président de la République, une partie des élus calédoniens seront irrités au plus haut point. ◆

# «La France ne gagne aucun ami dans la région»

**Tandis que l'Australie rapatrie ses nationaux présents en Nouvelle-Calédonie, les Etats insulaires voisins critiquent Paris.**

Jeudi 16 mai, après deux nuits de violence, le gouvernement australien s'est décidé à remonter le niveau d'alerte pour les voyages en Nouvelle-Calédonie. De fait, ses services conseillent désormais à ses ressortissants de *«reconsidérer la nécessité d'un déplacement en raison de troubles civils et de désordre dans les transports»*. Dans le même temps, l'Australie s'échine à rapatrier 300 de ses ressortissants piégés à Nouméa. La Nouvelle-Calédonie entretient des liens étroits avec ses voisins: l'Australie (trois heures quinze de vol depuis Sydney) et la Nouvelle-Zélande, mais aussi les îles alentour comme Vanuatu, Fidji ou la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où elle a une représentation diplomatique depuis 2019.

**Partenariat.** En outre, la Nouvelle-Calédonie est membre de plusieurs organisations touristiques ou environnementales régionales, ainsi que de la Communauté du Pacifique, dont le siège est à Nouméa. Preuve de cette proximité, l'Australienne Penny Wong a été la première ministre des Affaires étrangères à s'exprimer devant le congrès néo-calédonien, en avril 2023, soit juste un mois après la signature d'un partenariat de défense stratégique. Saluant les forces économiques, le système éducatif, l'engagement pour l'environnement ou les richesses naturelles du pays, elle a affirmé: *«L'Australie valorise votre contribution et notre relation unique.»*

Le 13 mai, lorsque les émeutes éclatent à Nouméa, de nombreux touristes australiens sont sur place – attestant d'une campagne de relance réussie de cette industrie clé après les années Covid. L'île-continent découvre la situation à travers leurs témoignages inquiets sur fond de voitures calcinées. Dimanche, l'émission *The Project* poste sur X (ex-Twitter): *«Des Australiens coincés en Nouvelle-Calédonie obligés de rationner leur nourriture en attendant la fin de violentes émeutes qui ont fait six morts à ce jour.»* Sans aucun vol retour possible, les récits dans les médias relaient ensuite la peur, la faim mais aussi l'entraide ou les rondes. Une visiteuse australienne, Sophie Jones Bradshaw, explique sur SBS: *«Je dors à peine la nuit car je descends dans la rue pour aider mes voisins à la protéger. Je suis épuisée et j'ai aussi peur que n'importe quel Calédonien.»*

Face cette situation, le gouvernement australien met plusieurs jours à réagir. Mais ce n'est pas ce qui a le plus choqué Nicole George, professeure à l'université du Queensland, spécialiste des questions de paix et des conflits, elle aussi coincée à Nouméa. Apprenant que l'Australie ne serait d'abord pas en mesure de gérer le rapatriement de ses ressortissants, puisque la France prendrait les choses en main, elle se dit *«dégoûtée»*.

**«Pressions».** Elle explique: *«Cela a aiguisé ma compréhension des revendications kanakes. La page de l'indépendance n'est pas tournée quand les gens, ici, sentent qu'ils ne peuvent se déterminer sur leur statut politique, l'accès à la justice et la capacité de faire évoluer leur bien-être au jour le jour. Malgré l'existence d'un Parlement territorial, les décisions qui comptent sont faites par des fonctionnaires ici ou des législateurs en France, qui ont une mauvaise compréhension de l'histoire et de ce qui se joue ici.»*

Très au fait du contexte, l'experte n'hésite pas à enfoncer le clou. *«La France ne gagne aucun ami dans la région dans cet environnement et avec sa gestion de l'insurrection. L'engagement politique à l'autodétermination est primordial pour les peuples du Pacifique. C'est l'un des principes fondamentaux pour les organisations multilatérales régionales. En outre, la Nouvelle-Calédonie est listée comme territoire non autonome à l'ONU et la France n'a pas rempli ses obligations pour qu'elle s'autogouverne correctement. Pour ces raisons, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ou les Etats-Unis vont faire l'objet de pressions des Etats insulaires pour se distancier de la France.»*

Ce recul vis-à-vis de l'Hexagone, certains l'ont déjà pris. Par la voix de leur Premier ministre, Mark Brown, les îles Cook ont jugé les événements *«très préoccupants pour la famille du Pacifique»*. Quant à celui du Vanuatu, Charlot Salwai, il a officialisé son soutien au FLNKS et à ses positions contre la réforme constitutionnelle. In fine, cela pourrait faire le jeu de la Chine, disent les observateurs. Pékin a en effet signé un accord de sécurité avec les îles Salomon en 2022 et offert son aide aux îles Tonga, à la veille du forum régional des leaders du Pacifique qui se déroulera en août. L'histoire coloniale de la région pourrait l'aider à distiller son influence.

**VALENTINE SABOURAUD**
*Correspondante à Melbourne*

## carnet

**DÉCÈS**

Claude LACAZEDIEU,
son compagnon,
Sarah PSIMARAS,
sa fille,
Michèle, François, Alice,
Raphaël, Maxime et Lara,
ses sœur, beau-frère,
nièces et neveux,
Judith et Paola,
ses sœur et belle-sœur,

ont l'immense douleur
d'annoncer le décès de

**Irène ABITBOL**

survenu
le dimanche 19 mai 2024.

Les obsèques auront lieu
le vendredi 24 mai, à 15H00,
au cimetière
du Montparnasse,
3, boulevard Edgar-Quinet,
Paris (14e).

La famille remercie
infiniment toutes les équipes
du service de réanimation-
soins intensifs de l'hôpital
de La Pitié-Salpêtrière,
ainsi que le professeur
Jesus Gonzales
et ses services.

9, rue Abel-Hovelacque,
75013 Paris.

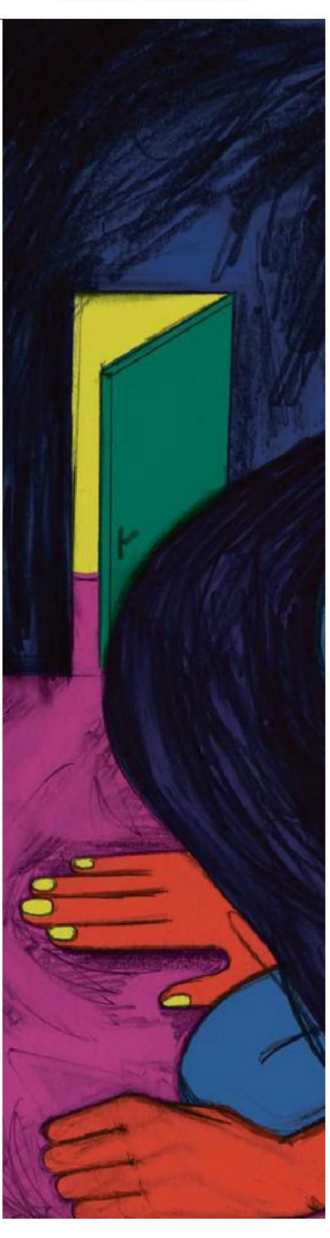
Par
**ELSA MAUDET**
Dessins
**FANNY MICHAËLIS**

# HARCÈLEMENT SCOLAIRE

# Derrière le suicide de Dinah, un mal-être aux causes multiples

ENQUÊTE

**Très médiatisée, la mort de l'adolescente en 2021 a eu des répercussions politiques, devenant un symbole des défaillances de l'Education nationale. «Libération» révèle de nouveaux éléments remettant en question le récit qui en a été fait à l'époque.**



Il aura fallu plusieurs semaines avant que le rendez-vous ne se tienne. Très vite, est apparue l'envie de parler. Enfin. Mais impossible d'écarter complètement la peur et le risque. Une journaliste qui vous sollicite après pareille tempête, bien sûr, on s'en méfie. *«Vous ne pensez pas aux conséquences. Pas du tout»*, lâche Lydie (1), finalement assise face à nous dans le cabinet de son avocat parisien, Maxime Delacarte, au côté de Marie (1), son ancienne collègue. *«Vous»*, ce sont ces dizaines de reporters qui ont, des semaines durant, pointé du doigt leurs prétendues défaillances, leur prétendue faute. En passant, selon nos informations, à côté de la vraie histoire.

Lydie et Marie étaient CPE au collège Emile-Zola de Kingersheim (Haut-Rhin) lorsque Dinah Gonthier, leur ancienne élève, s'est suicidée. La jeune fille de 14 ans, qui venait d'entrer au lycée, a mis fin à ses jours dans sa chambre, dans la nuit du 4 au 5 octobre 2021. La famille médiatise alors l'affaire, parle du harcèlement scolaire que Dinah aurait subi lorsqu'elle était en quatrième et en troisième à cause de sa couleur de peau – elle avait des origines marocaines et réunionnaises – et de son homosexualité. Ses parents et son frère répondent inlassablement aux journalistes, dénonçant l'inaction des personnels du collège. Lesquels s'astreignent au silence.

Trois semaines après le décès de l'adolescente, sa mère et son frère Rayan sont invités dans l'émission *Touche pas à mon poste* (*TPMP*). *«On a fait tout ce qu'il fallait. On est allés voir les enseignants, on est allés voir la CPE, on est allés voir la vie scolaire. Ça a pas marché»*, raconte Samira Gonthier sur le plateau. Cyril Hanouna demande: *«Vous en voulez à qui aujourd'hui le plus?» «Au collège. Pas les professeurs, mais la CPE, la direction du collège.»* Ce soir-là, Lydie est devant sa télé. *«Je suis révoltée, énervée. Quand je la vois s'exprimer, je me dis que c'est pas possible»*, se remémore cette femme aux longs cheveux bruns et au regard défiant.

Après la diffusion de *TPMP*, *«ça a été un déferlement de haine»*, résume Marie, dont le regard cherche sans cesse à se raccrocher à celui de sa collègue. Sur les réseaux sociaux, «la CPE» est agonie d'injures, rendue responsable de la détresse de Dinah et de cet acte qui secoue la France – deux hommes seront d'ailleurs condamnés pour les avoir menacées de mort sur les réseaux sociaux. *«C'est là qu'on a compris qu'on entrait dans un autre registre, que ça allait être compliqué de prouver que les accusations de la famille étaient fausses»*, poursuit Lydie. A l'époque, l'émotion est telle qu'Emmanuel Macron rebondit sur ce drame pour annoncer de nouvelles mesures de lutte contre le harcèlement. Quelques mois plus tard, un délit de harcèlement scolaire voit le jour.

Un mois et demi après le suicide, la famille de la jeune fille porte plainte, mettant en cause le collège. Les deux CPE, qui avaient jusque-là continué à travailler en pensant que *«tout allait s'arranger»*, s'écroulent. *«Il y a quand même une accusation d'homicide involontaire…»* glisse Marie. Elles ne reprendront le travail que deux ans plus tard, fin 2023, en mi-temps thérapeutique, l'une dans le même collège et l'autre ailleurs.

En septembre 2022, la procureure de la République de Mulhouse classe la plainte de la famille sans suite, considérant que *«la mort de Dinah n'est pas consécutive à un harcèlement scolaire»*. Une décision que conteste la famille Gonthier. Leur avocate, Laure Boutron-Marmion, évoque auprès de *Libération* une enquête préliminaire mal réalisée, menée par *«des enquêteurs certainement peu formés à la question du harcèlement scolaire»*, qui n'ont fait qu'une *«accumulation d'auditions pour jouer le nombre, sans rien creuser»*. Une deuxième plainte, avec constitution de partie civile, est actuellement à l'instruction.

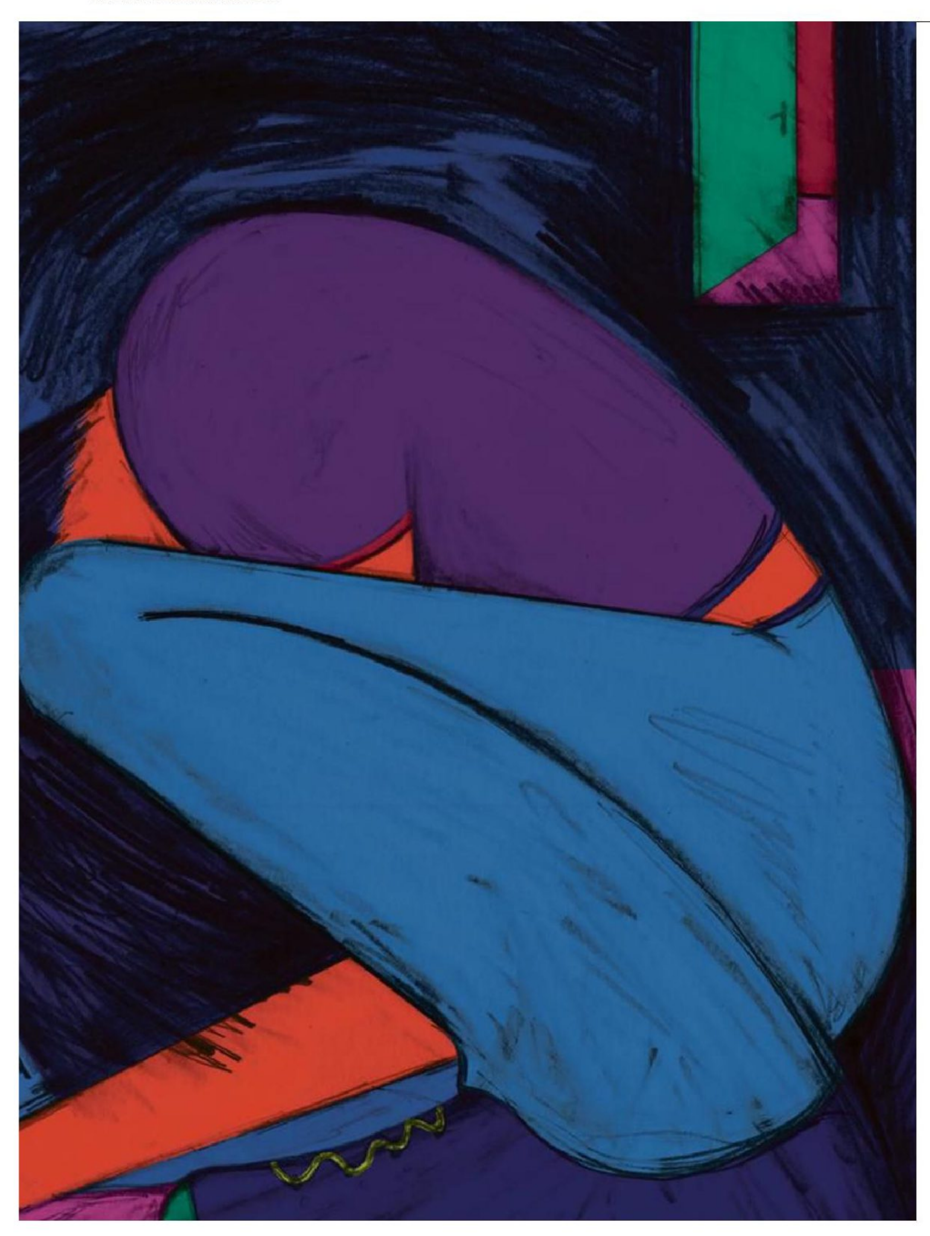
### TÉMOIGNAGES CONTESTÉS

Selon nos informations, l'enquête préliminaire a pourtant été riche et a permis d'analyser de nombreux aspects de la vie et des relations de la jeune fille, desquels il ressort que la situation était plus complexe qu'elle ne fut présentée dans les médias à l'époque de sa mort. A la lecture des centaines de pages d'auditions, auxquelles *Libération* a eu accès, le harcèlement scolaire est difficile à déceler. Se dessine surtout le portrait d'une adolescente en proie à un profond mal-être, dont les causes ne sont pas simples à déterminer tant ses discours pouvaient être changeants, mais qui trouve ses racines dans ses relations amicales et amoureuses comme dans son environnement familial.

Elèves du collège, du lycée, parents d'élèves, personnels de l'Education nationale, famille, éducateurs… Des dizaines de personnes ont été entendues, le téléphone de l'adolescente analysé. Des anciens camarades l'assurent: elle a subi des moqueries et des insultes, pour son homosexualité, parce qu'elle corrigeait les erreurs des autres, parce qu'elle prenait trop la parole en classe. Certains évoquent des faits récurrents, qui pourraient donc s'apparenter à du harcèlement, d'autres des faits isolés. Dinah elle-même a raconté sur Snapchat à une copine du lycée: *«Je suis pansexuelle. En gros, j'aime tout le monde. Je t'ai prévenue parce que harcèlement par rapport à ça aussi.»* Elle aurait également confié à un ami rencontré au lycée avoir été harcelée au collège parce qu'elle était *«lesbienne et moche»*, selon les dires du garçon. Toutefois, ces témoignages sont ultra-minoritaires et contestés.

Au fil des auditions des élèves du collège Emile-Zola de Kingersheim, les mêmes récits reviennent inlassablement: Dinah – qui, selon nos informations, avait elle-même fait l'objet d'une plainte pour harcèlement scolaire en 2019, finalement classée car *«ce sont des faits anciens, à une époque où on se préoccupait assez peu»* de ce sujet, nous indique la procureure de Mulhouse – n'était pas harcelée. Même sa meilleure amie d'alors l'assure, devant les enquêteurs: *«En quatrième, tout s'est bien passé, il n'y a jamais eu d'histoire, et en troisième j'ai toujours été avec elle et elle ne se faisait pas harceler. Je n'ai vraiment pas compris pourquoi sa mère dit cela à tous les médias. Elle raconte aussi que Dinah se faisait bousculer à la sortie du collège, c'est complètement faux, je restais tout le temps avec elle et il se passait rien devant le collège.»* Une analyse que ne partage pas l'avocate de la famille: *«Vous connaissez beaucoup de jeunes qui, direct, disent tout ce qu'ils ont fait? Les enquêteurs n'ont rien gratté.»*

De l'avis de celles et ceux qui l'ont côtoyée, la collégienne pouvait être aussi solaire et joviale que sombre et torturée. Extravertie et souriante, elle se scarifiait souvent, ses envies de suicide s'invitaient régulièrement dans ses conversations. *«Elle avait besoin de beaucoup d'attention, elle faisait des câlins tout le temps et avait besoin de toujours parler avec quelqu'un»*, a raconté l'une de ses amies de collège aux enquêteurs. Son mal-être est tel que la collégienne commet une tentative de suicide



(TS) le 10 mars 2021, durant son année de troisième. Devant les enquêteurs, l'infirmière des pompiers intervenue à son domicile cette nuit-là est formelle : *«[Dinah] m'a expliqué qu'elle s'était rapprochée d'une fille et qu'elle ne savait pas si c'était de l'amitié ou de l'amour, qu'elle ressentait des choses qui étaient difficiles pour elle.*

*—Est-ce qu'elle a évoqué des problèmes à l'école? Du harcèlement?*

*—Non, elle a juste parlé des sentiments qu'elle éprouvait pour cette jeune fille, qu'elle se demandait si c'était de l'amour ou de l'amitié en précisant qu'elle ne pouvait pas aborder ce sujet avec ses parents. Elle ne m'a jamais parlé de harcèlement au collège.»*

### TRÈS FRAGILISÉE

Lorsqu'elle revient dans l'établissement après son hospitalisation, Dinah justifie son geste auprès de Marie, la CPE, par un mélange de rupture douloureuse et de dispute avec ses amies. Le groupe auquel elle appartenait s'est scindé en deux quelques semaines plus tôt. Principalement, ont raconté aux enquêteurs les adolescentes qui en faisaient partie, parce qu'elle demandait trop d'attention et ne supportait pas certaines réactions de ses camarades. La jeune fille a beaucoup souffert d'avoir perdu une partie de ses amies. Mais, de l'avis général, les deux groupes nés de cette scission ont ensuite suivi leur chemin sans animosité.

La piste du harcèlement est pourtant rapidement défendue par la famille. *«L'une de ces filles lui a fait croire qu'elle l'aimait bien pour ensuite se foutre d'elle»*, assure Me Boutron-Marmion. Le 16 mars 2021, soit six jours après la tentative de suicide, sa mère tente de joindre la vie scolaire, qui a pour habitude de faire un compte rendu écrit de toutes les situations traitées. *«Visiblement, sa fille se ferait harceler*, écrit alors Lydie, la CPE, à ses collègues dans un mail que nous avons consulté. *Je rappelle la maman, qui reste assez vague dans ses explications, presque agacée par mes questions. Elle me dit que Dinah était harcelée même à l'hôpital, qu'elle a lu des messages qui disaient que sa fille se rendait intéressante. Je ne peux pas agir sans nom, sans précision. Je demande alors à parler à Dinah, qui elle m'indique que, depuis son hospitalisation, personne ne l'embête et qu'elle ne voit pas de quels messages sa maman parle.»*

Lydie sait qu'elle a affaire à une adolescente très fragilisée, prise au dépourvu et qui n'a pas nécessairement envie de se confier devant sa mère. Alors ses dénégations, *«je ne les prends pas pour une vérité. Je lui dis de nous écrire une lettre pour son retour et qu'on se reverra»*, explique aujourd'hui la CPE. La lettre ne sera jamais écrite. Son retour, lui, est précipité. Le 18 mars, huit jours après sa tentative de suicide, la jeune fille est déjà revenue, malgré un certificat médical lui interdisant de revenir dans l'établissement avant le 22. Marie *«tique»*.

Dinah assure que sa mère a souhaité qu'elle revienne afin de ne pas rester seule chez elle. La CPE s'interroge: pourquoi faire revenir, plus tôt que prévu par le médecin, une jeune fille qui vient de tenter de mettre fin à ses jours, a fortiori si le collège est la source de ses souffrances? *«On était face à des parents morts de trouille, comme il n'y avait pas de surveillance à la maison,* rétorque Me Boutron-Marmion, les parents de la collégienne étant au travail la journée. *Samira s'est dit, de façon très simple, que sa fille allait avoir un aménagement, ne pas nécessairement être en classe toute la journée.»*

### «RAPPORTS CONFLICTUELS»

Après cette tentative de suicide, *«il y a eu une surveillance de la part des enseignants et des assistants d'éducation et un suivi. Dinah a été reçue à trois reprises par l'assistante sociale. Quand on lui demandait si elle était harcelée, elle disait non,* assure Lydie. *Un enfant peut nous dire non pour plein de raisons, notamment parce qu'on n'a pas su le mettre en confiance…» «Mais moi, elle m'avait confié qu'elle aimait une fille, c'est quelque chose d'important»*, termine Marie.

L'adolescente finit son année de troisième, obtient brillamment son brevet et intègre le lycée Lambert de Mulhouse. Là-bas, tout se passe bien. Jusqu'à ce qu'elle croise à la cantine, commune à deux établissements, une partie de celles qui l'auraient harcelée au collège, selon la famille. Pourtant, audition après audition, personne ne voit qui pourraient être ces harceleuses. Les deux seules filles scolarisées dans l'autre lycée faisaient partie des amies de Dinah, indiquent plusieurs de ses camarades. Samira Gonthier, elle, assure auprès de *Libération* que ces deux adolescentes *«soufflaient le chaud et le froid et, quand ma fille se faisait harceler par d'autres copines, elles n'ont pas réagi plus que ça»*.

Dinah n'est plus là pour expliquer son mal-être et aucune lettre n'a été retrouvée. Nul ne sait ce qui s'est passé cette nuit du 4 au 5 octobre 2021. Une certitude toutefois: sa tristesse n'était pas nouvelle. Dans un texte rédigé un an avant sa mort, elle liste les étapes clés de sa scolarité : pas d'amis en primaire *«à cause de [sa] couleur de peau»* ; harcèlement en sixième, dans son précédent collège, et première tentative de suicide ; *«pas grand monde ne [l]'aime»* en cinquième ; tentatives de suicide à répétition, scarifications et cyberharcèlement en 4e (dont elle assurera l'année suivante qu'il a cessé) ; rupture douloureuse en troisième qui la fait plonger *«dans les scaries* [scarifications, ndlr] *et les TS»*. Mais, selon ses dires, la sphère scolaire n'était pas l'unique source de ses maux. **Suite page 12**

Suite de la page 11 Dinah avait deux grands frères. Le cadet, Rayan, s'est beaucoup exprimé dans les médias et continue à le faire. Mais c'est comme si l'aîné n'existait pas. Le jeune homme, 25 ans aujourd'hui, est en très mauvais termes avec ses parents qui l'ont mis dehors peu avant ses 16 ans. On le rencontre dans le café d'un bel hôtel particulier de la ville où il est désormais installé, à des centaines de kilomètres de chez ses parents. Nous passerons de longues heures avec ce garçon sensible, encore très marqué par le suicide de sa petite sœur, mais cohérent et pondéré. *«Tu aurais vécu la vie qu'on a vécue, tu péterais un câble»*, lâche-t-il. Et de raconter les interdictions de sortir, le téléphone bloqué, les violences psychologiques et physiques qu'il aurait subies de la part de ses parents – des violences que nous ont confirmées des témoins de l'époque. *«Il a eu une assez rude crise d'adolescence, ça s'est très, très mal passé à la maison,* concède Samira Gonthier. *Mais il n'y avait pas spécialement de violence de ma part.»*

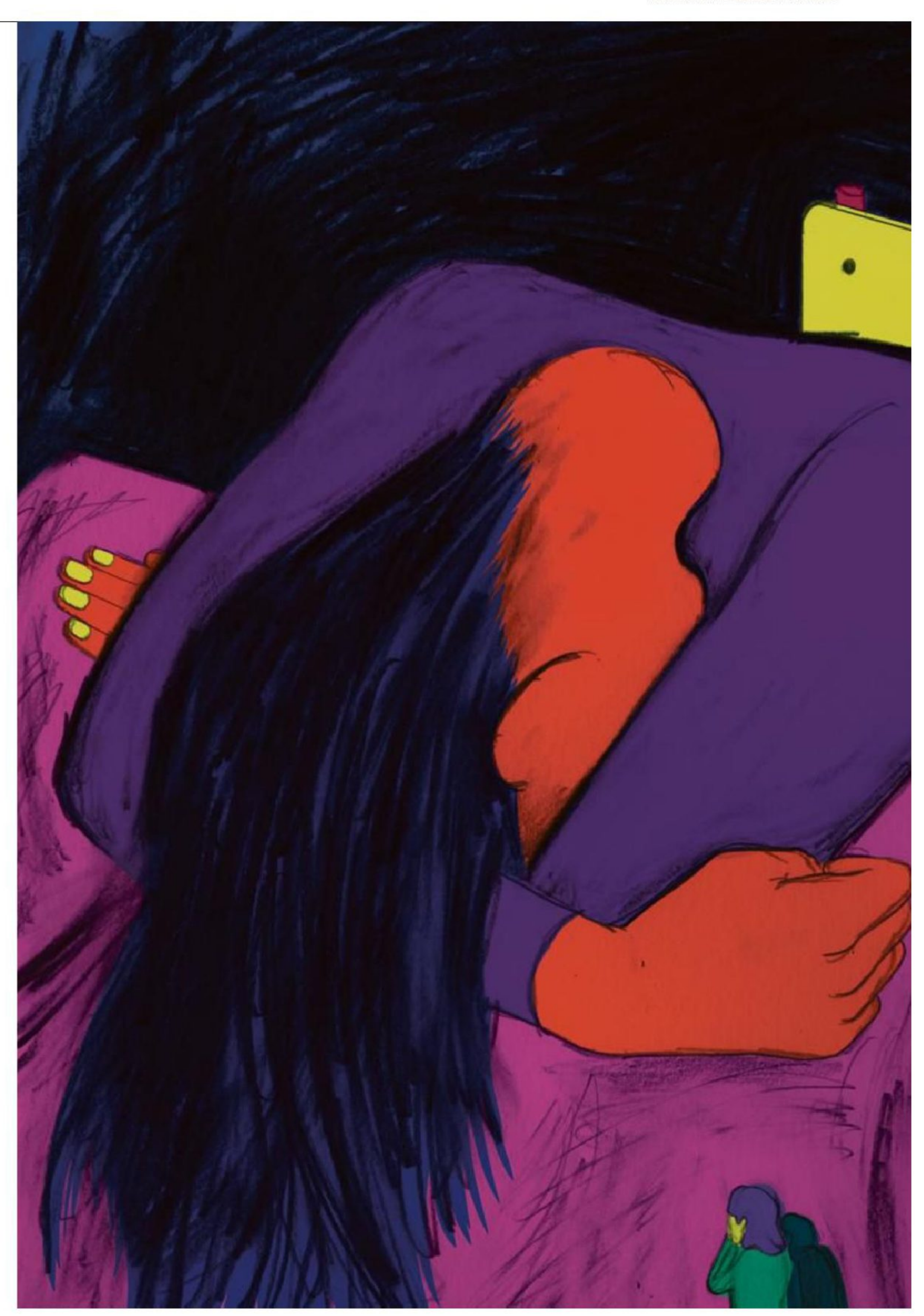
Dinah, elle, s'est ouverte plus d'une fois à ses proches à propos de difficultés rencontrées à la maison. *«Elle avait des rapports conflictuels avec ses parents, [ils] étaient durs. Ils lui montraient très peu d'affection»*, a assuré l'une de ses anciennes amies aux enquêteurs. *«Elle s'entendait très bien avec Rayan, son frère, mais elle n'arrêtait pas de me dire qu'elle n'avait pas de famille, qu'elle ne s'entendait pas avec sa mère. Elle tenait des discours contradictoires concernant ses rapports avec ses parents»*, a quant à elle déclaré son ancienne meilleure amie. *«C'est en totale dissonance avec le lien très fort que je vois dans tous les échanges entre elle et sa maman»*, rétorque l'avocate de la famille, qui a consulté de nombreux messages.

### UNE VERSION DE L'HISTOIRE

Alors qu'il a été dit de multiples fois dans les médias que l'adolescente était harcelée au collège pour son homosexualité ou sa pansexualité (ce que les auditions et analyses du téléphone n'ont pas permis de prouver), la jeune fille s'est confiée plusieurs fois à ses amis sur le manque de tolérance de ses parents à ce sujet. *«[Ils] ne supportent pas tout ce qui est asiatique, je suis obligée de planquer mes mangas. Déjà ils me supportent pas parce que je suis LGBT et maintenant l'Asie ? Motif de suicide»*, écrit-elle à un ami dans une discussion sur la messagerie Discord, quelques jours avant sa mort.

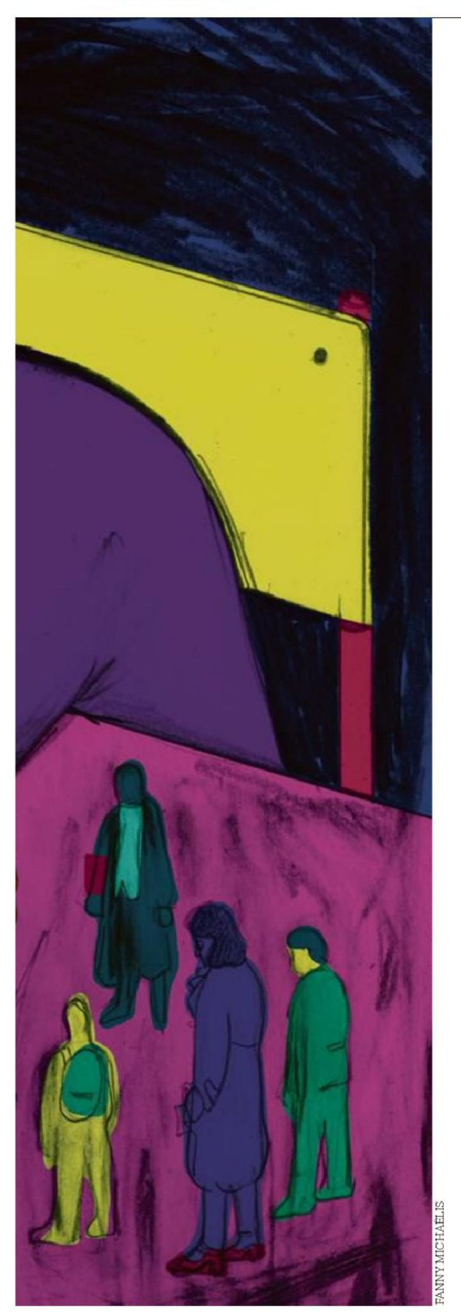
*«Contrairement à ce que sa mère dit dans les médias, elles n'avaient pas de rapports fusionnels, elle ne supportait pas son homosexualité et elles étaient en conflit à cause de ça»*, a assuré une de ses amies auprès des enquêteurs. *«Je ne sais pas pourquoi elle a parlé de ça comme ça,* nous dit Samira Gonthier. *Son homosexualité, on en avait parlé quand elle est arrivée au collège, je lui avais pris des livres au cas où je n'arrivais pas à répondre à certaines de ses questions.»*

La veille de son suicide, Dinah raconte sur Discord, au sujet de sa mère : *«Dis-toi qu'elle ne supporte pas que je sois grande et me reproche le fait d'être trop grosse.»* Puis : *«C'est pour ça que j'aime détruire ma vie. Pour faire comprendre à mes parents que c'est en grande partie à cause d'eux (même si maintenant je me détruis parce que ça me fait rire).»* A son ancienne meilleure amie, elle écrivait, un mois avant sa tentative de suicide : *«Ma mère elle s'y met en mettant Snoopy* [son chat] *dehors alors que c'est ma seule raison de vivre. Elle m'a étranglée.»* A sa mère, elle écrit, à la fin de son année de troisième : *«Papa vient de me dire que la prochaine fois que je "claque" la porte, il la décroche et m'éclate la tête avec.» «Ce sont des propos qui n'appartiennent qu'à Dinah, qu'elle a peut-être dits parce qu'elle était en souffrance et, quand on souffre, on peut reporter la faute sur ses parents»*, estime Me Boutron-Marmion. *«Jamais de la vie j'aurais étranglé ma fille, même pas une claque de ma part»*, assure de son côté Samira Gonthier, qui ne comprend pas pourquoi elle a pu écrire cela.



Deux ans et demi après la mort de la jeune fille, Marie et Lydie, les CPE, restent meurtries. Régulièrement au cours de notre échange, elles prennent la peine de relativiser : *«Ce n'est pas comme la douleur de perdre un enfant. On va se reconstruire.»* Il n'empêche. Quand l'affaire a explosé, Marie était à deux doigts de basculer : *«Mes enfants perdaient une maman.»* Après avoir été menacée sur les réseaux sociaux, Lydie a voulu installer des alarmes chez elle. Cette mère calme, patiente, était *«énervée tout le temps»* contre ses enfants, dont les résultats à l'école ont soudainement chuté.

Elle en veut toujours aux journalistes, à leur partialité, eux – nous – qui n'ont raconté qu'une version de l'histoire. A l'époque, le rectorat de Strasbourg se contentait d'envoyer un mail assurant que tout avait été géré correctement. En face, la famille répétait publiquement son histoire. *«Qu'est-ce qu'on au-*



FANNY MICHAËLIS

*rait pu dire par rapport à la douleur d'une famille qui a perdu sa fille ? Rien»*, résume Lydie. Les innocents disent toujours qu'ils n'ont rien fait. Les coupables aussi. L'opinion avait déjà tranché, les mots des CPE auraient été inaudibles à l'époque. Peut-être seront-ils entendus aujourd'hui.

**(1) Les prénoms ont été modifiés.**

# Contre le harcèlement, des moyens mais pas de «solution miracle»

**En une grosse décennie, le sujet est sorti de l'ombre et les dispositifs de lutte se multiplient. Mais les spécialistes du sujet appellent à se méfier des effets d'annonce.**

Passer une tête dans une classe suffit à se rendre compte du chemin parcouru : tous les élèves savent ce qu'est le harcèlement scolaire. Pas toujours finement, mais la notion, dans ses grandes lignes, est ancrée dans les têtes. C'est bien la moindre des choses, pourrait-on dire. Sauf que la prise de conscience est très récente. Il aura fallu attendre 2011 et l'organisation des assises du harcèlement pour que la lutte contre ce phénomène commence à s'inscrire dans les politiques publiques françaises. Auparavant, combien de générations ont entendu les adultes renvoyer cela à des chamailleries d'enfants?

Désormais, tous les établissements scolaires sont tenus de mettre en place le programme Phare. Expérimenté dans six académies entre 2019 et 2021, il s'est depuis généralisé et est devenu l'outil incontournable du gouvernement dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Son levier principal: mettre en place dans chaque collège et lycée, et dans chaque circonscription pour le premier degré, une équipe ressource de cinq personnes formées et capables de gérer des situations de harcèlement. A ce jour, indique le ministère de l'Education nationale, 53189 personnes ont été formées, ce qui permet de couvrir 93% des écoles, 88 % des collèges et 78 % des lycées (ces derniers n'étant entrés dans Phare qu'à la rentrée dernière).

## Rattraper le retard

*«C'est un des programmes les plus ambitieux au monde. L'idée d'une équipe par établissement, ça n'existe nulle part ailleurs»*, se félicite Jean-Pierre Bellon, l'un des architectes de Phare. Le programme prévoit également dix heures de sensibilisation des élèves, du CP à la troisième, et la constitution d'équipes d'élèves ambassadeurs, eux aussi formés, dans le second degré. Ces derniers sont à ce jour 37628, précise le ministère, dont 31963 collégiens. Mais Phare n'est pas l'unique levier. Numéro de téléphone désormais unique (le 3018) pour les victimes et témoins de harcèlement scolaire, création d'un délit pénal à part entière, possibilité nouvelle de changer un harceleur d'école primaire, distribution annuelle d'un questionnaire d'autoévaluation du bien-être des élèves… De nouveaux outils de lutte contre le harcèlement ont vu le jour ces derniers mois. Sans oublier le plan interministériel annoncé à l'automne, qui a notamment poussé à l'expérimentation de cours d'empathie dans plus de 1000 écoles, avant une généralisation en septembre, ou à la mise au point d'une formation destinée aux parents, actuellement *«en cours de finalisation»* et disponible sur le Cned d'ici à la fin de l'année scolaire, selon le ministère. En bref: la France se donne pour rattraper son retard. Pour autant, les critiques sont nombreuses.

## «Ras le bol»

*«Ce programme repose essentiellement sur le dévouement des personnels, il n'y a pas eu de moyens spécifiques pour les rémunérer, ni créer de postes pour la coordination. Les équipes vont s'épuiser»*, alerte Jean-Pierre Bellon. Aux yeux d'un autre connaisseur du sujet, qui souhaite rester anonyme, *«on est toujours à la recherche de la solution miracle, or la plaie de la lutte contre la violence à l'école, c'est le programme à la mode. D'ailleurs on le voit, les chiffres restent toujours un peu les mêmes, entre 6 et 10% [de victimes de harcèlement sévère, en primaire comme au collège]. Il ne peut pas y avoir de prêt-à-porter, tous les cas et les contextes sont différents. Toutes les méta-analyses, c'est-à-dire les évaluations les plus sérieuses au monde, ont montré qu'avec les programmes les plus efficaces, c'était au mieux 17% de diminution du phénomène. Ce qui serait intéressant, ce serait plutôt d'avoir une boîte à outils, avec les différents programmes.»*

Quant au plan interministériel, Jean-Pierre Bellon et notre autre interlocuteur parlent *«d'effets d'annonce»*. *«Bien sûr qu'il faut de l'interministériel, mais il n'y a pas de coordination. Il faut au minimum un vrai délégué interministériel, avec un vrai pouvoir, sinon ça ne peut pas marcher*, juge le spécialiste du harcèlement scolaire. *Il ne faut pas se faire d'illusions, tout ça est systémique. Dans les établissements où on a un turn-over énorme, des gens qui en ont ras le bol, comment voulez-vous que les adultes soient suffisamment attentifs et unis face à ce genre de choses?»* Vu le mal-être du corps enseignant, le chantier s'avère donc bien plus vaste que la seule question du harcèlement scolaire.

**ELSA MAUDET**






**En Guinée, l'opposition se réveille pour dénoncer le «glissement» de la transition**

**Les partis politiques et la société civile contestent le report de l'élection présidentielle censée rendre le pouvoir aux civils. En réaction, le régime a fait fermer les trois principaux groupes de médias guinéens mardi. Le Premier ministre, Amadou Oury Bah, a promis la tenue d'un référendum constitutionnel avant la fin de l'année.** PHOTO SALIOU SAMB. REUTERS

# Reconnaissance de l'**Etat palestinien**: Israël un peu plus isolé

**L'annonce par la Norvège, l'Irlande et l'Espagne de la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine, mercredi, affaiblit un peu plus Benyamin Nétanyahou, visé depuis lundi par une demande de mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale.**

Par **LUC MATHIEU**

A chaque jour ou presque son revers pour le Premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. Visé depuis lundi par le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), qui a demandé l'émission d'un mandat d'arrêt à son encontre, il doit faire face à une nouvelle fronde diplomatique initiée par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège, qui ont annoncé mercredi leur reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine.

*«Cela a pris de long mois pour amener les 27 Etats membres [de l'UE à exiger] un cessez-le-feu à Gaza et à réitérer leur soutien à une solution à deux Etats, mais nous devons être sincères et reconnaître que cela n'est pas suffisant*, a déclaré le Premier ministre espagnol, Pedro Sánchez, devant la Chambre des députés. *C'est le moment de passer des paroles aux actes, de dire à des millions de Palestiniens innocents qui souffrent que nous sommes avec eux et qu'il y a de l'espoir.»*

Pedro Sánchez n'aura pas besoin de passer par un vote, il lui suffira de se baser sur une résolution adoptée en 2014 par l'ensemble des partis politiques. La date officielle de reconnaissance d'un Etat palestinien a été fixée au 28 mai. La Norvège a choisi la même date. Elle avait accueilli les pourparlers secrets qui ont abouti aux accords d'Oslo de 1993, entérinés par la poignée de mains entre le chef de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat et le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin devant le président américain Bill Clinton à la Maison Blanche. Les accords, qui visaient une coexistence pacifique des deux peuples, n'ont pas pu se concrétiser après l'assassinat de Rabin par un extrémiste juif en 1995.

*«Nous devons faire vivre la seule alternative offrant une solution politique à la fois aux Israéliens et aux Palestiniens: deux Etats, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité»*, a déclaré mercredi le Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Store. *«[La solution à deux Etats est] le seul chemin crédible vers la paix et la sécurité pour Israël et pour la Palestine»*, a ajouté quasi simultanément son homologue irlandais, Simon Harris, depuis Dublin.

**«Etape».** L'Espagne aurait espéré convaincre d'autres pays européens, dont la France, de se joindre à elle. Paris n'est pas opposé à la reconnaissance d'un Etat palestinien, mais estime que le moment n'est pas le bon. *«La France considère que les conditions ne sont pas encore réunies pour que cette décision ait un impact*, a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, après avoir reçu son homologue israélien, Israël Katz. *Il ne s'agit pas seulement d'une question symbolique ou d'un enjeu de positionnement politique, mais d'un outil diplomatique au service de la solution à deux Etats vivant côte à côte, en paix et en sécurité.»*

Ce sont donc désormais 142 pays sur les 193 Etats membres de l'ONU qui soutiennent une solution à deux Etats, selon l'Autorité palestinienne. La Slovénie et Malte devraient les rejoindre prochainement.



**Benyamin Nétanyahou à Jérusalem, le 12 mai.** PHOTO DEBBIE HILL. REUTERS

L'annonce de l'Irlande, de la Norvège et de l'Espagne a été saluée comme *«une étape importante»* par le Hamas et comme un moment *«historique»* par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). Elle a aussi, sans surprise, été fustigée par le gouvernement israélien, dont le Premier ministre n'a jamais voulu de cette solution. *«[Ces trois pays veulent envoyer] un message aux Palestiniens et au monde entier: le terrorisme paie*, a réagi Israël Katz. *Après que l'organisation terroriste Hamas a perpétré le plus grand massacre de Juifs depuis la Shoah, après avoir commis les crimes sexuels les plus horribles que le monde ait connus, ces pays ont choisi de récompenser le Hamas […] et de reconnaître un Etat palestinien.»* Les trois ambassadeurs européens ont été convoqués. Israël a également rappelé ses ambassadeurs en Norvège et en Irlande.

Benyamin Nétanyahou doit aussi faire face à la crise provoquée par la demande de mandat d'arrêt émise lundi contre lui et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour la façon dont la guerre à Gaza a été menée, ainsi que contre trois dirigeants du Hamas, par le procureur de la CPI, Karim Khan. Mardi, lors d'une interview sur NBC, il l'a qualifié de *«procureur voyou qui cherche à diaboliser le seul et unique Etat d'Israël»*.

**«Pressions».** Dans sa guerre annoncée contre la CPI, il a reçu le soutien des Etats-Unis. Mardi, lors d'une séance au Congrès, le sénateur républicain Lindsey Graham a interpellé le chef de la diplomatie Antony Blinken: *«Il faut des actes, pas que des paroles. Soutiendrez-vous une action bipartisane pour sanctionner la CPI, pas seulement pour son offense contre Israël mais aussi pour protéger nos intérêts à l'avenir?» «Je serai ravi de le faire»*, a répondu Blinken. Un peu plus tôt, il avait estimé que la procédure de la CPI était *«extrêmement malavisée»* et *«compliquait»* l'éventualité d'un cessez-le-feu.

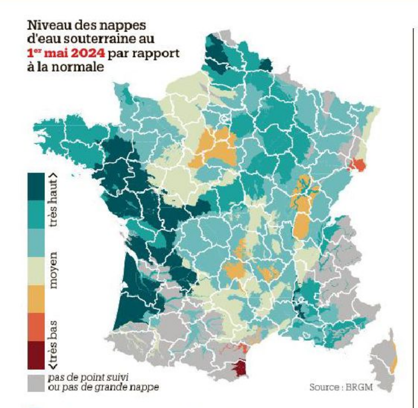
Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis menacent la CPI. En 2020, Donald Trump, alors président, avait fait inscrire la procureure Fatou Bensouda et un autre responsable de la cour, Phakiso Mochochoko, sur la liste noire du Trésor américain, d'ordinaire dévolue aux terroristes et aux dignitaires de dictatures, après l'annonce de l'ouverture d'une enquête sur les exactions de soldats américains en Afghanistan. Une fois élu, Joe Biden avait levé ces sanctions. *«Les magistrats de la CPI ont l'habitude des pressions*, explique un juriste spécialisé en droit international. *Cela ne les arrêtera pas, au contraire.»*






**Assurance chômage : le durcissement des conditions d'affiliation par le gouvernement se précise**

**La ministre du Travail, Catherine Vautrin, reçoit depuis mercredi l'ensemble des représentants syndicaux et patronaux pour tracer les contours du futur décret qui doit faire évoluer les règles d'indemnisation à partir du 1er juillet. Matignon a précisé mercredi en fin de journée que *«le Premier ministre aura l'occasion de faire des annonces dimanche».*** PHOTO LUDOVIC MARIN. AFP




## Eau Les nappes phréatiques se portent beaucoup mieux qu'il y a un an

La tendance se confirme : les nappes phréatiques de l'Hexagone se portent mieux, beaucoup mieux. La situation est *«globalement très satisfaisante»* sur une grande partie du territoire grâce aux pluies de ces derniers mois qui ont permis, en 2023-2024, une recharge excédentaire des nappes, assure mercredi le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Le 1er mai, près de 65 % d'entre elles affichaient un niveau supérieur aux normales et 21 % avaient même des niveaux *«très hauts»*. En revanche, la situation reste défavorable dans le sud de l'Alsace, l'Aude, le Roussillon ou encore l'est de la Corse. En 2023, à la même époque, le BRGM jugeait la situation *«très inquiétante»* avec 68 % des nappes au-dessous des normales. La période de recharge avait ensuite commencé tardivement en raison de pluies déficitaires et d'une végétation encore active en début d'automne. Résultat, le niveau des nappes avait continué. *«Toutefois, il a énormément plu en octobre-novembre, ce qui a engendré une inversion brutale des tendances,* observe Violaine Bault, hydrogéologue au BRGM. *C'est très inhabituel.»*

**J.R.M.**

# Station spatiale : l'astronaute française Sophie Adenot prépare son envol

Les places sont rares et chères pour aller dans l'espace, et les prochains astronautes européens qui auront la chance de s'y rendre viennent d'être choisis. Il s'agit de la Française Sophie Adenot et du Belge Raphaël Liégeois, deux titulaires de la promotion 2022, a dévoilé mercredi l'Agence spatiale européenne (ESA). Parmi la nouvelle classe de onze astronautes européens fraîchement diplômés, Adenot et Liégeois seront les premiers à séjourner sur la Station spatiale internationale (ISS) dans les mois à venir.


L'astronaute Sophie Adenot. PHOTO INA FASSBENDER. AFP

La précédente génération d'astronautes de l'ESA avait été sélectionnée en 2009. La promo de Thomas Pesquet était restreinte à sept heureux élus. L'ESA n'a pas attendu que cette fine équipe ait terminé sa carrière pour former la prochaine génération d'astronautes.

Pour travailler en orbite terrestre mais aussi pour explorer la Lune dès que possible, l'ESA a donc publié en 2021 un appel à candidatures pour sélectionner de nouveaux astronautes. Plus de 22 000 candidatures ont été reçues, et au terme d'un long processus de sélection en plusieurs étapes, les nouvelles têtes ont été dévoilées en novembre 2022. Dix-sept astronautes européens, dont huit femmes et neuf hommes. Cinq d'entre eux sont titulaires, un est «parastronaute» (handicapé), et les onze autres astronautes réservistes.

Les cinq principaux astronautes ont suivi une première année de formation et reçu leur diplôme à l'ESA en avril. Officiellement, ils ne sont désormais plus «astronautes candidats» mais astronautes tout court, et prêts à se voir proposer une date de décollage pour l'espace. La Française Sophie Adenot et le Belge Raphaël Liégeois sont donc les premiers de la nouvelle promotion à recevoir leur affectation pour une mission vers l'ISS. Adenot en premier, puis Liégeois ensuite décolleront pour la station à bord d'un vaisseau Crew Dragon de SpaceX, qui fait la navette depuis quatre ans pour les Américains et leurs partenaires. Au printemps 2026, Sophie Adenot rejoindra l'équipage de l'ISS, où Raphaël Liégeois lui succèdera à la fin de sa mission de six mois.

Sophie Adenot, 41 ans, est née dans la Nièvre d'une pharmacienne et d'un notaire. Elle a suivi une formation d'ingénieur à l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace à Toulouse, puis eu sa licence de pilote de planeur et d'hélicoptère à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence. Elle est devenue en 2008 la première femme française pilote d'essais sur hélicoptère et a obtenu le grade de lieutenant-colonelle de l'armée de l'air et de l'espace. *«C'est un immense honneur d'être sélectionnée pour cette mission»*, a réagi Sophie Adenot quand elle a appris qu'elle serait la première de son groupe d'astronautes à voler. *«Je suis très enthousiaste à l'idée de contribuer à la recherche scientifique et à l'exploration spatiale à bord de la Station spatiale internationale. Et le faire tout en représentant la France et l'Europe donne une autre dimension à cette aventure.»* Comme Thomas Pesquet avant elle, Sophie Adenot aura la mission secondaire de partager son privilège avec le grand public en vulgarisant le métier d'astronaute, en échangeant avec des scolaires au cours de sa mission.

**CAMILLE GÉVAUDAN**

**A lire en intégralité sur *Libé.fr*.**

# Attal face à Bardella, le débat des jeunes premiers

Pour le record d'audience, face à Audrey Fleurot et *HPI* sur TF1, c'est mort. Pour le concours de superlatifs, ça joue. Les macronistes en font des tonnes sur la bande-annonce du débat entre Gabriel Attal et Jordan Bardella, ce jeudi soir sur France 2. *«Ça va être l'événement de la campagne»*, promet-on à Matignon. *«La rencontre des titans à venir»*, se pâme une ministre face à ce duel générationnel opposant un Premier ministre de 35 ans et un président du Rassemblement national de 28 ans.

Les troupes du président de la République ont tout intérêt à rameuter les téléspectateurs, alors que leur tête de liste Valérie Hayer s'affaisse progressivement dans les sondages, entre 16 % et 17 % d'intentions de vote. *«La confrontation entre le Premier ministre et le candidat qui est en tête des sondages, à une heure de grande écoute, est de nature à faire entrer le pays dans la campagne»*, escompte Pieyre-Alexandre Anglade, directeur de la campagne Renew.

Marketé à l'Elysée et dans la majorité comme une *«arme anti-Bardella»* lors de sa nomination en janvier, même si Matignon conteste fermement ce label, Attal aborde la dernière ligne droite de la campagne sous pression. Alors que plusieurs voix dans la majorité l'accusaient de se planquer au début du printemps, Emmanuel Macron en personne a souhaité dans *la Tribune dimanche «qu'il s'engage au maximum dans la campagne en faisant des débats, des meetings, en allant sur le terrain»*. Message reçu avec ce duel en prime time. Même si, à en croire le camp présidentiel, c'est surtout le patron du RN qui frétillerait à l'idée de dialoguer d'égal à égal avec le Premier ministre. *«Tu sais si la date est arbitrée ?»* s'est-il impatienté auprès d'un proche de Valérie Hayer croisé sur un plateau au début du mois de mai.

Face à Bardella, Matignon dépeint un Premier ministre en surplomb, à l'agenda bien trop chargé en crises pour avoir pu se préparer au débat ces derniers jours. *«Contrairement à Jordan Bardella qui s'est enfermé depuis cinq jours et ne fait plus de terrain !»* raille un proche d'Attal. Le Premier ministre n'aurait sanctuarisé que quelques heures ce jeudi pour travailler ses fiches. Il est permis de ne pas le croire.

**JEAN-BAPTISTE DAOULAS *et* LAURE EQUY**

**A lire en intégralité sur *Libé.fr*.**

## «La majorité des hommes préférant un manager homme ont moins de 35 ans»


DR

***LOUISE JUSSIAN***
chargée d'études à l'Ifop

*«Un nombre non négligeable de jeunes hommes affichent clairement leur préférence pour un environnement et un management au masculin, confirmant l'émergence d'une vision plus traditionaliste.»* C'est l'une des conclusions d'une enquête réalisée par l'Ifop qui paraît ce jeudi et dont *Libé* dévoile les résultats. Elle révèle que près d'une femme sur deux aurait entendu des propos sexistes envers une manager, et près d'une femme sur trois aurait été victime de discrimination de genre au travail. En parallèle, la tendance à préférer un homme manager reste toujours plus forte que celle de préférer une femme manager, malgré un estompage ces quarante dernières années.

**A lire en intégralité sur *Libé.fr*.**



En 1955, des troupes françaises patrouillent en Algérie. PHOTO KEYSTONE PRESS. ALAMY

# Comment décoloniser le droit

**Pour l'historien, la décolonisation du droit implique d'examiner la «colonialité» qui se loge encore dans nos pratiques juridiques, mais aussi de s'intéresser aux traditions juridiques non occidentales.**

Par
PIERRE SINGARAVÉLOU



DR

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, a notamment dirigé *Colonisations, notre histoire* (Seuil, 2023).

Revendiquant depuis la Révolution française l'héritage juridique de la Rome antique, la France aime à se présenter comme la patrie du droit, le pays où *«c'est à la loi seule que les hommes doivent la justice et la liberté»* selon la célèbre formule de Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur l'économie politique*. Dès lors, la loi, définie par les juristes européens comme neutre, séculière, rationnelle, et bien souvent, universelle, devient l'apanage exclusif du Vieux Continent tandis que le reste du monde serait voué à l'anomie, ou bien régi par de simples «coutumes». Considérée comme archaïque, religieuse, inconsciente et informelle, la coutume constitue l'envers de la loi occidentale, envisagée elle comme réfléchie et moderne. Aux XIXe et XXe siècles, de nombreux travaux de droit comparé et d'anthropologie juridique – ce qu'on appelle aujourd'hui l'orientalisme juridique – s'appliquent ainsi à classer les sociétés humaines en fonction de leur degré d'évolution juridique.

Cette vision très hiérarchisée concédait aux populations les moins «arriérées» une marge de progression sous la férule de l'Occident. En Egypte, le code civil français est ainsi adopté à l'identique en 1884 tandis que les Japonais s'inspirent des droits français et allemand pour rédiger le leur, promulgué en 1898. Mais, dans l'esprit des élites républicaines françaises, c'est principalement l'expansion coloniale qui doit diffuser une véritable culture juridique dans le monde entier. Cette mission civilisatrice de la loi inspire l'un des premiers grands concepts de la politique coloniale française: l'assimilation qui revient, selon Gustave Le Bon en 1889, à *«donner à toutes les colonies des institutions, des lois, une organisation identique à celles de nos départements français»*.

Cet idéal républicain, fondé sur le monisme juridique (principe d'unité du droit), est à quelques exceptions près – notamment les réformes de 1848 – battu en brèche par les pratiques coloniales. Dès l'Ancien Régime, les colonies sont en fait le lieu privilégié d'expression de la dérogation. Par manque de moyen et de volonté politique, le droit français s'avère peu ou pas appliqué outre-mer. Au contraire, les colonisateurs inscrivent les inégalités et les discriminations dans les textes de loi. A l'exception des habitants des «vieilles colonies» et des protectorats, les populations colonisées sont totalement exclues de l'universalisme des droits de l'homme en étant soumises au régime de l'indigénat: absence de procès et donc de possibilité de faire valoir ses droits, travail forcé, scolarisation extrêmement faible, expropriation, régime pénal spécifique ne prennent fin qu'en 1946.

Le droit colonial déroge également aux principes constitutionnels républicains car le pouvoir législatif est totalement confisqué par l'exécutif – le gouvernement central parisien et les administrateurs coloniaux – afin d'éviter les débats publics sur les questions coloniales. Certaines lois sont introduites pour la première fois dans les colonies, véritable laboratoire d'expérimentation, avant d'être importées dans l'Hexagone: l'état d'urgence, institué en 1955 en Algérie au début de la guerre d'indépendance, qui permet de restreindre considérablement les libertés publiques, est ensuite instauré à plusieurs reprises dans l'Hexagone ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie en 1985 et en ce moment même. Dans la plupart des colonies, le gouvernement français permet aux «indigènes» de conserver les «coutumes» régissant la famille et les biens. Les militaires, puis les anthropologues et les juristes entreprennent dans la première moitié du XXe siècle une vaste entreprise de codification des pratiques locales afin de maintenir les colonisés dans une situation d'exception. Ne comprenant pas la plupart du temps les systèmes normatifs locaux, ils inventent des «coutumes» conformes à leurs préjugés et à leur projet politique. Ainsi, en Algérie, comme l'a montré l'historienne Oissila Saaidia, les colonisateurs, inspirés par une conception



Des blindés de gendarmerie à Païta (Nouvelle-Calédonie), le 19 mai. DELPHINE MAYEUR. AFP

# IDÉES/

## A Toulouse, les historiens font la loi

**«Au nom de la loi!» Pour sa 7e édition, le festival l'Histoire à venir, qui se tient jusqu'à dimanche à Toulouse, a choisi de braquer le regard des historiens sur le droit, sa vie au rythme des sociétés entre bouleversements politiques, mobilisations sociales ou crises écologiques. «Quand les femmes se mobilisent pour leurs droits», «Ordre social, ordre environnemental», «Grèce et Rome, deux façons de penser et vivre le droit» ou encore «Figures de hors-la-loi dans l'histoire»… Autant de sujets qui permettront de mieux comprendre si ce qui est légal est légitime, et quel est le pouvoir d'action des citoyens pour faire changer nos règles communes.** Programme sur: Lhistoireavenir.eu

atemporelle et figée de l'islam, rigidifient un droit indigène fondé exclusivement sur le Coran aux dépens des autres pratiques juridiques préexistantes.
Ces dernières années, à contre-courant de l'orientalisme juridique dominant, quelques chercheurs, encore très minoritaires, s'intéressent à la «modernité» de certaines traditions juridiques non occidentales. Quel juriste occidental sait aujourd'hui que le premier pays à avoir aboli la peine de mort n'est pas le Venezuela en 1863 ou le Portugal en 1867? En effet, quelques décennies auparavant, en 1824, le code de lois tahitiennes abolit la peine de mort, remplacée par le bannissement sur une île déserte. Récemment, l'historien Jérôme Bourgon a montré que la première abolition a sans doute eu lieu en 747 dans la Chine des Tang, creuset d'un véritable humanisme juridique où l'on envisage pour la première fois également l'abolition des châtiments corporels.
Cette recherche de généalogie juridique alternative n'est pas sans risque. Il apparaît vain de vouloir à tout prix voir dans le Cylindre de Cyrus (actuel Iran) en 539 avant notre ère ou la Charte du Mandé (actuel Mali) de 1236, les premières déclarations des droits de l'homme. Toutefois, les débats scientifiques qui accompagnent ces revendications souvent d'ordre politique témoignent d'un intérêt fécond pour une histoire décentrée du droit. La «décolonisation» du droit ne suppose donc pas seulement de revisiter son histoire coloniale, en examinant si besoin la «colonialité» qui se loge aujourd'hui parfois au cœur de nos pratiques juridiques. A condition qu'elle ne prenne pas la forme d'une quête chimérique de la pureté juridique originelle, cette «décolonisation» nous invite aussi à restituer la grande diversité des savoirs, récits et terminologies juridiques qui préexistent à l'intrusion européenne. ◆

# Zorro aura-t-il la peau de Trump?

Le justicier est ambigu. Il critique la tyrannie, refuse l'oppression des «Indiens», célèbre les Mexicains-Américains et il est anti-révolutionnaire. Mais face au candidat républicain qui criminalise les immigrés, il n'est peut-être pas hors jeu.



**Le costume de Zorro lui donne l'anonymat nécessaire parfois pour critiquer le pouvoir.** GETTY IMAGES

«*Un cavalier qui surgit hors de la nuit…*», quelques mots chantés, et nous voilà dans le western, avec un peu de cape et d'épée. Combien de familles se sont réunies autour de ces épisodes diffusés pendant des décennies depuis les années 60 en France? Ringard, Zorro? Il reviendra pourtant cette année, dans une série avec Jean Dujardin. Sorte de «bandit social» comme l'a décrit l'historien Eric Hobsbawm, Zorro s'efforce de rétablir un ordre juste perturbé par des puissants corrompus. Et il verse rarement le sang: il lui suffit la plupart du temps de blesser l'orgueil de ses cibles.
Dans la Californie du début du XIXe siècle, cette lointaine province à distance du «bon gouvernement» espagnol où la loi et l'Etat ne sont pas encore arrivés, il faut bien que quelqu'un, que ce soit le shérif, un *«lonesome cow boy»* ou Zorro, créé par l'écrivain et scénariste Johnston McCulley, se charge de faire respecter l'esprit des institutions civilisées. Ancêtre de Batman, il n'a pourtant de superpouvoirs que sa classe sociale (et «raciale», son sang aristocratique espagnol), et, sans doute, ce qui va un peu avec, son talent personnel à l'escrime, à cheval et à la répartie. Son costume, aussi, qui lui donne le panache et l'anonymat parfois nécessaire pour critiquer ceux qui ont le pouvoir.
Pour les Etatsuniens, l'histoire de Zorro, ancrée dans la Californie d'avant l'annexion de 1848, a beaucoup à dire. Depuis les premiers feuilletons et films réalisés à la fin des années 1910 jusqu'à la diffusion nationale puis mondiale par Disney à partir des années 50 et comme beaucoup d'autres productions hollywoodiennes, la série véhicule des histoires aussi bien ficelées que morales. La position de Zorro est ambivalente. D'un côté, il critique le pouvoir tyrannique et de l'oppression des Indiens, deux thèmes qu'on trouvait dans la Californie mexicaine des années 1830. Mais il défend aussi le message, tout aussi présent à l'époque, que l'ordre juste doit venir des grandes familles locales européennes, blanches, et notamment de leurs hommes. Défendre les opprimés, qui sont bien reconnaissants et qui cultivent grâce à lui une forme d'espoir, est une chose. Mais c'en est une autre que ces faibles puissent eux-mêmes s'unir et se battre collectivement pour leur propre cause. Dans le feuilleton, il n'en est pas question.
Qui sont les méchants auxquels s'oppose Zorro? De petits tyranneaux qui profitent de leur poste lointain pour s'enrichir et exploiter les populations locales. Une dénonciation du colonialisme? Ce n'est pas complètement certain: Zorro défend les Indiens contre les mauvais traitements abusifs et les injustices, mais leur travail au sein des missions d'évangélisation des frères franciscains ou des propriétés des grandes familles californiennes, ainsi que leur statut inférieur et dépendant n'est jamais remis en cause, arborant même un certain paternalisme. On pourrait même aller jusqu'à penser que Zorro est comme le Mouron Rouge (The Scarlet Pimpernel d'Emma Orczy), son alter ego britannique né à la même époque que lui, dont Johnston McCulley s'est inspiré. Opposé aux bouleversements des révolutions politiques, le Mouron Rouge sauve les nobles français de la guillotine pendant la révolution française, et se montre un soutien indéfectible de la royauté. Zorro et sa famille sont, eux, fidèles à l'Espagne et à son roi: les bouleversements politiques évoqués pourraient désigner les révolutions mexicaines, même si cette période de la Californie (1821-1848) n'est évoquée que dans les derniers films des années 90.
Désormais majorité démographique et force électorale importante, les Mexicains et leurs descendants ne peuvent plus être laissés en dehors du tableau par un Hollywood largement critiqué pour son manque de représentativité (même si c'est bien un Espagnol, Antonio Banderas, qui y incarne le hors-la-loi). Ces films portent un message davantage multiculturel, mais aussi plus confus: ils célèbrent à la fois l'intégration (faussement plébiscitée) de la Californie aux Etats-Unis en 1848 et la contribution historique des Mexicains-Américains à la construction du pays. Ainsi, dans *la Légende de Zorro* (2005), le héros masqué sauve les bulletins de vote permettant aux Californiens de voter leur intégration aux Etats-Unis, et déjoue un complot qui vise à utiliser l'or de Californie pour soutenir les confédérés sudistes (alors qu'on est plus de dix ans avant la guerre de Sécession).
Les discriminations contre les Mexicains y sont le fait d'individus ou de groupes malintentionnés, une minorité qui ne saurait représenter les Etats-Unis dans leur ensemble. Et pourtant, en cette année présidentielle, le candidat du parti républicain, Donald Trump, continue de criminaliser les immigrants et leurs descendants, avec de bonnes chances d'être élu. Une belle occasion pour le retour de Zorro, mais pas sûr que cela soit suffisant… ◆

Par
**EMMANUELLE PEREZ TISSERANT**



DR

Historienne




A un concert de Mr. Oizo (Quentin Dupieux), aux Transmusicales de Rennes, en 2009. PHOTO SAMUEL KIRSZENBAUM. MODDS

# Admirable admiration



**Libé week-end** Chaque semaine, retrouvez huit pages consacrées à l'actualité littéraire. Samedi, la correspondance inédite de Stig Dagerman, de 1944 à son suicide en 1954, à travers ses échanges avec ses amis, ses éditeurs et ses détracteurs, montre sous un tout autre jour l'écrivain suédois (*Lettres choisies*, traduites par Olivier Gouchet, préface de Claude Le Manchec, Actes Sud). PHOTO 12



**Festival** Oh les beaux jours ! (manifestation marseillaise qui fait dialoguer la lecture avec la musique, la BD, le cinéma, la photo, etc.) tient sa 8e édition jusqu'à dimanche et déploie sa programmation dans plusieurs lieux de la ville. Parmi les invités : Mathieu Belezi, Paolo Giordano, Hervé Le Tellier, Colum McCann, Neige Sinno, Laura Vazquez… Ohlesbeauxjours.fr PHOTO LAURA STEVENS. MODDS

Supplantée par le suivisme et l'imitation à l'heure des influenceurs et des réseaux sociaux, cette «subite surprise de l'âme» permettrait de «nous propulser gaiement en dehors de nous-mêmes sans nous affaiblir». C'est ce que soutient la philosophe Joëlle Zask, qui cisèle la notion en la débarrassant de ses travers éventuels pour mieux en dénombrer les bienfaits.

Par
**ROBERT MAGGIORI**

On ne l'admire plus tellement, l'admiration – paraît-il. Elle serait mise hors jeu par les petits cœurs, les mains jaunes qui applaudissent, le pouce levé. Les personnes qui jadis admiraient *aiment* désormais, *partagent*, *suivent*, et ceux et celles qui étaient admiré·es exhibent fièrement à présent le nombre de *vues* de leurs posts, rivalisant en vain avec quelque panneau routier bien placé, A6b Paris Pte d'Italie, vu et suivi par des millions d'automobilistes. Admirer, il est vrai, n'est jamais suivre, ce que les moutons font mieux, mais peut paraître une simple «appréciation», et, surtout, ne révèle pas immédiatement ses qualités, à l'inverse de l'imitation ou de l'être-influencé, qui dévoilent tout de suite leurs défauts, puisque l'imitateur et le *follower* ne créent rien, ne mettent jamais en œuvre une quelconque «vertu des commencements», l'un ne faisant que reproduire un modèle préexistant, l'autre se contentant de mettre ses pieds dans les traces de pas laissées par l'influenceur·euse. Mais dans nos sociétés, ce n'est pas le suivisme qui est poison, ni même, peut-être, le confusionnisme, mais plutôt, à un extrême, l'indifférence, et à l'autre l'*«adhésion fanatique»*, lesquelles font ignorer ou relativiser les plus atroces des atrocités, déréaliser le monde, chercher des «vérités alternatives» et aduler tyrans ou présidents de pacotille. Que ferait dans ce cadre l'admiration, qui certes semble plus active, sinon créatrice, que l'imitation, l'adulation ou la célébration moutonnière, mais dont on ne voit pas tout de suite en quoi elle saurait être un *«antidote»* à certains maux d'aujourd'hui? Pourrait-elle vraiment être capable de *«nous propulser gaiement en dehors de nous-mêmes sans nous affaiblir»*, de *«nous rendre modeste sans nous rapetisser et nous faire grandir sans nous narcissiser»*? C'est en tout cas la thèse, ou la proposition, qu'on trouve dans *Admirer*, l'essai de Joëlle Zask, maîtresse de conférences à l'université Aix-Marseille, philosophe, spécialiste du pragmatisme et de John Dewey, des rapports entre écologie et démocratie, à qui l'on doit notamment *Quand la forêt brûle* (2019), *Zoocities* (2020) ou *Se tenir quelque part sur la Terre* (2023). Thèse contre-intuitive sans doute, que Zask éclaire par une méthodologie particulière, légère et «vivante», consistant à développer la réflexion à partir de ses propres *«expériences d'admiration»*, mais aussi des réponses que des ami·es, des scientifiques, des artistes, des philosophes, des artisans, des personnes *«illustres ou inconnues»* ont apportées à cette simple question: *«Et toi, qu'admires-tu?»*

### «MISE À DISPOSITION»

Si chacun peut citer une violoniste, un footballeur, une avocate, un orfèvre, un architecte qu'il admire, il est moins aisé de dire ce que l'admiration a d'admirable, parce que les traits qui la singularisent sont assez flous, ou se mêlent à ceux de la fascination, de l'idéalisation, de l'envie, de l'émerveillement, voire de la stupeur (rester bouche bée) ou de l'*étonnement* (le fameux *thaumazein* dont Platon et Aristote disent qu'il est à l'origine de la philosophie, mais que Thomas d'Aquin traduit par *admiratio*). D'autre part, on ne sait pas très bien sur «quoi» porte l'admiration. Admire-t-on une personne parce qu'elle *est* cette personne-*là* (ce qui rapprocherait de l'amitié ou de l'amour, bien que l'amour ne soit pas un ingrédient de l'admiration: on peut certes admirer *et* aimer une même personne, mais l'amour n'est pas la cause de l'admiration, ni l'admiration celle de l'amour)? Ou bien parce qu'elle peint, chante, cisèle le bois, construit des édifices, saute en parachute, lance le javelot, écrit, danse comme personne? Et si l'on admire les *talents* qu'ont les personnes ou les techniques que magistralement elles manient, peut-on admirer un paysage, la marée montante, le ciel étoilé, la neige qui tombe – ou seulement les œuvres humaines? En outre, si on ne loue pas d'emblée l'admiration, c'est qu'elle a comme un ver en son fruit. Elle porte en elle l'idée que l'admirateur, en levant son regard vers ce qui est admirable – au sens propre: les choses qu'il faut *regarder* et *voir*, les *mirabilia*, les «merveilles» –, du même coup se baisse, se rabaisse, se fait plus petit, moins méritant ou digne que l'admiré. Qu'on le veuille ou non, l'admiration crée une «verticalité», déséquilibre la relation d'égalité et y installe le charisme ou l'autorité (involontaire) de l'admiré et la subordination (volontaire, momentanée) de l'admirateur. Parfois, on tait l'admiration ressentie par souci de ne pas avoir l'air de la grenouille et d'empêcher que la personne admirée s'en serve pour se poser en bœuf. On a alors une admiration «tuée dans l'œuf», rabougrie par l'amour-propre, qui, comme le vin en vinaigre, tourne en *«revendication malheureuse du moi»*, dit Kierkegaard, c'est-à-dire en *envie* amère et toxique, où tout bien de l'autre est mal pour soi.

> Admirer ne revient jamais à être subjugué, à plagier, à reproduire, mais toujours à accueillir ce qui est plus grand que soi et qui incite chacun·e à grandir.

Joëlle Zask n'ignore aucun des mauvais plis que peut prendre l'admiration. Mais elle les «repasse» un par un, si on peut dire, pour mieux montrer ensuite les bienfaits de ce que Descartes nommait une *«subite surprise de l'âme»*. L'admirable n'oblige à rien c'est une «mise à disposition», une offre. Celle par exemple d'assister au déploiement d'une connaissance, d'un art ou d'une technique maîtrisés, qui peut tout aussi bien laisser indifférent, fasciner, sidérer, étonner, mais par lequel l'admirateur, lui, et «saisi» et dont il fait la source rare d'un plaisir de l'esprit et du cœur: plaisir profond auquel il s'abandonne, en s'oubliant soi-même, en étant heureux, et non envieux, ni même étonné, que d'autres l'aient provoqué par leur œuvre – dès lors «admirable». Admirer, c'est déjà neutraliser, ne serait-ce que momentanément, la vanité de soi, sa tendance à l'expansion, à l'autosatisfaction et au «moi d'abord!», c'est éprouver ce sentiment qu'égoïsme et égocentrisme ne connaissent jamais: voir qu'un être humain, n'importe lequel, dont je puis connaître ou non l'identité, l'histoire, la personnalité, est capable d'assembler de cette manière inouïe, originale, des connaissances, des pratiques, des techniques, me réjouit du seul fait que c'est un être humain qui en est l'auteur. Mais ce n'est pas tout. *«Aiguillonné par l'admiration, l'observateur n'a rien d'un contemplateur abîmé dans le spectacle qui le subjugue. Il est en parallèle […] un expérimentateur.»* De quoi fait-il expérience? S'il n'avait pas la moindre sensibilité ni le moindre savoir musical, l'admirable concert de cette pianiste ne susciterait en lui, au pire, qu'indifférence, et au mieux, qu'agrément. C'est parce qu'il sait, plus ou moins confusément, combien cette partition est difficile à jouer qu'il admire celle qui l'exécute. Mais si ses connaissances en musique étaient un peu plus approfondies, n'admirerait-il pas encore davantage la performance de la pianiste? Mieux: cette admirable performance ne fait-elle pas naître le désir d'acquérir soi-même des savoir-faire et des savoirs plus étendus? Comme le dit joliment Joëlle Zask, si l'étonnement est le *«starter»* de la connaissance, l'admiration en est le *«floul»*. Du moins si, derrière elle, ne surgit pas, comme une facilité ou un pis-aller, l'imitation. Certes, l'imitation n'a rien de condamnable si elle favorise l'apprentissage et permet, ensuite, de voler de ses propres ailes. Mais elle peut provoquer aussi une sorte de «démission» du sujet, qui, se sentant surpassé et, par là, incapable d'être l'*«inventeur de sa propre voie»*, reprend malgré tout la main en apprenant consciencieusement à faire «comme» la personne admirée, à répéter ses gestes, reproduire sa technique, mimer ses façons d'être – alors que l'admiration, elle, est *«un abandon heureux de soi-même»*, selon le mot de Kierkegaard, qui met devant le spectacle de l'infinitude des capacités humaines et invite à mieux les connaître, sinon à y ajouter sa propre touche.

### «FORCE D'ENCOURAGEMENT»

On le voit dans la relation maître-élève, emblématique du rapport admirateur-admiré. Certaines pratiques pédagogiques favorisent bien sûr *«le suivisme, la reproduction, la dépersonnalisation»*, et il est bien des professeurs qui cherchent à *«avoir une cour»* flattant leur narcissisme, à être admirés (or *«chercher à être admiré revient ipso facto à ne pas être admirable»*), à exercer un pouvoir sans conteste, à «être bien vus» en *«adoptant par démagogie le registre idéologique des élèves»*. Mais existent aussi de véritables maîtres, que l'on tient pour tels parce qu'ils nous poussent *«dans la voie qui va devenir la nôtre»* et nous mènent *«au plus proche de nous-même»* – auxquels on voue une admiration dont Zask dit qu'elle est *«toujours liée à un retour sur soi qui nous renseigne sur notre double capacité à envisager la complexité infinie du monde en admettant notre ignorance et en nous engageant résolument dans la recherche de la connaissance»*.

Les bienfaits de l'admiration, cependant, ne sont pas seulement épistémologiques ou cognitifs, au sens, comme dit Descartes, où elle *«nous dispose à l'acquisition des sciences»*. Ils sont aussi éthiques, sociaux, politiques, existentiels – écologiques même, car admirer ne revient jamais à être subjugué, à plagier, à reproduire, mais toujours à *accueillir* ce qui est plus grand que soi et qui incite chacun·e à grandir, à ne pas rater «ce qui innove», «ce qui se crée», ce qui tisse de nouveaux liens entre soi, les autres, les institutions, la nature –, et donc à majorer la capacité de tous d'indexer leur *«libre développement»* sur *«l'exploration soigneuse et attentive du monde»*. Aussi, à travers *«la générosité qu'elle implique, la disponibilité à autrui qu'elle dénote, la force d'encouragement qu'elle exerce»*, l'admiration peut-elle, conclut Joëlle Zask, forger une culture qui ne serait plus celle d'une société dont l'organisation *«fait la part belle à l'indifférence, l'humiliation ou l'envie»*, mais d'une société de respect réciproque, une *«société décente»*. ◆

JOËLLE ZASK **ADMIRER. ÉLOGE D'UN SENTIMENT QUI NOUS FAIT GRANDIR** Premier Parallèle, 192 pp., 16 € (ebook: 13,99€).

# CANNES/

Parthenope passe 80% du film à déambuler dans des palaces, sur des balcons merveilleusement ventés. PHOTO A24

*EN COMPÉTITION*
**PARTHENOPE**
**de Paolo Sorrentino, avec Celeste Dalla Porta, Stefania Sandrelli, Gary Oldman… 2h16.**

# «Parthenope» : palace… ton univers impitoyable

**Luxe** Paolo Sorrentino revient en compétition avec une énorme machinerie sur la vie des puissants, à l'esthétique de pub, cofinancée par un grand couturier, et qui clame que les nantis ont aussi une âme.

Au Festival de Cannes, si tu as payé les vêtements que tu portes, c'est que tu as raté ta vie. C'est un peu la leçon de morale en forme de mise à jour locale du fameux adage de notre penseur pub cramé aux UV Séguéla et d'autant plus et mieux que ce mercredi voyait la montée des marches du casting du film d'Artus, *Un p'tit truc en plus*, dont on a pu suivre les différents épisodes préparatoires plus ou moins contrariants, le comédien et réalisateur annonçant qu'aucune marque n'avait souhaité leur prêter de vêtements. Le public a le droit de savoir qu'à un certain niveau de notoriété ou de visibilité, il n'est pas rare de porter des pièces de haute couture qui ne vous appartiennent pas et même que la marque vous donne de l'argent pour servir ainsi de cintre en chair et en os archiphotographié. Ce sont des petits privilèges qu'il est bien difficile de refuser.

## UN DRESSING EN ARRIÈRE-FOND

On y pense tout le temps pendant la projection de *Parthenope* parce que cofinancé par une grande marque de luxe (Saint Laurent Productions), on voit bien que la fonction costume de la fiction vient de franchir un cap de visibilité qui n'est plus directement lié aux nécessités du récit. On a l'impression que chaque plan coulisse sur un dressing en arrière-fond où de somptueuses robes lamées, des costumes fantastiquement bien coupés et des bijoux étincelants attendent d'être choisis pour un défilé et que le projet fondamental du film n'est pas tant de raconter quelque chose que de redéfinir les contours de ce qui peut susciter chez le spectateur le sentiment durable, et que confirmeraient tous les miroirs croisés au gré de déambulation hagarde dans les couloirs du Palais, d'être un individu mal fichu et fagoté n'importe comment traînant ses expériences au rabais jusque dans ces parages étincelant de high-life inaccessible.

L'écran devient ainsi l'équivalent de la grande baie vitrée de l'hôtel le Balbec chez Proust, où viennent s'agglutiner ouvriers et petits-bourgeois pour contempler tel l'intérieur d'un *«un immense et merveilleux aquarium […] dans des remous d'or la vie luxueuse de ces gens, aussi extraordinaire, pour les pauvres, que celle de poissons et mollusques étranges»*.

Paolo Sorrentino fait partie des grands habitués à la compétition (c'est sa septième sélection) et le film se veut une nouvelle ode à sa ville natale, Naples, à travers le destin d'une jeune femme, Parthenope (Celeste Dalla Porta), dont il veut à toute force nous faire comprendre à quel point elle souffre d'être très belle et dégagée de tout souci matériel. Née dans une somptueuse villa au bord de mer à Capri, elle a reçu comme premier cadeau du Capitan, son parrain, un carrosse d'or importé de Versailles. Alors que le soleil brille sur la mer cobalt, dardant la baie et les îles alentour de la tragédie d'une météo perpétuellement estivale, Parthenope est prise entre un faisceau de regards concupiscents, le fils d'une servante, son propre frère torturé (et qui finit par se suicider) ou plus tard un milliardaire qui cherche à l'attirer dans son hélico… *«Etes-vous consciente des perturbations que votre beauté provoque?»* lui demande un écrivain dépressif, censé être John Cheever (interprété par Gary Oldman). Pourtant Parthenope n'est pas qu'un physique, mais aussi une tête bien pleine qui décroche les meilleures notes à l'université, au point de convaincre le grincheux professeur Devoto Marotta de conduire sa thèse sur les miracles et de lui proposer d'occuper après lui la chaire d'anthropologie.

Le lecteur qui est parvenu à ce niveau de l'article se demande probablement si le journaliste a passé trop d'heures enfermé dans le cercueil tapissé de velours marron qu'est la salle Bazin ou a ingurgité la vodka-mangue de trop à la fermeture de l'open bar de la dernière

plage avant l'apocalypse. Pourtant, il faut s'y faire, 2024 est l'année «what the fuck», encore qualifiée quelques jours auparavant dans nos colonnes, après le rouleau compresseur *Megalopolis*, d'école «grotesque» où viendrait se mêler vieux maîtres et nouvelles têtes (cf. *The Substance* de Coralie Fargeat ou *Kinds of Kindness* de Yórgos Lánthimos). Parthenope parle par sentences et cite Althusser ou Lévi-Strauss, mais hors un livre de Cheever, elle ne travaille jamais, n'étudie rien et passe 80 % du film à déambuler de palazzo en hôtel de luxe dans des robes fantastiquement échancrées ou à poser en bikini sur des balcons merveilleusement ventés, des criques désertes, et la caméra aime à glisser langoureusement sur le maillot deux pièces qu'elle a négligemment jeté sur un dossier de chaise.

**COMME UN PORNO SANS LE HARD**

Le film est une énorme machinerie de direction artistique totalement déchaînée, comme un porno dont on aurait retiré systématiquement les séquences hard. On ne comprend pas pourquoi tout a été mis en place pour ne jamais voir le produit (parfum, voiture, croisière, montre…) qui est généralement la seule raison d'être du surinvestissement dans l'élaboration de la vitrine. Dans une scène au ralenti, des jeunes étudiants se jettent contre une rangée de CRS mais Parthenope reste prostrée sur une marche, la tête entre les mains. Le film est censé se dérouler dans les années 60-70 et rien de l'agitation politique du pays ne transpire de ces méditations évaporées qui font clignoter jusqu'à l'extase les signes du vide effectif et d'une plénitude jamais réalisée sinon dans l'exposition fabuleuse de décors, tissus, paysages, bibelots et corps parfaits.

Une main invisible de grand couturier, un œil expert des élégances, a préalablement trié et filtré ces apparences non pour notre plaisir d'esthètes mais dans le but d'accréditer qu'il existe une hiérarchie plus complexe que celle qui classerait les individus et les destins sur les degrés de la beauté et de la fortune. Autrement dit, les armes de la publicité servent ici à convaincre ceux qu'elle aliène que la vanité n'est pas une utopie méprisable et que l'intelligence peut s'accomplir dans l'acceptation sans nuance d'une accumulation de biens utiles à ceux qui les possèdent, sans les prémunir pour autant (les pauvres!) des affres d'une intériorité inquiète ou des deuils intempestifs.

*Parthenope* est à cet égard absurde et fascinant, d'autant qu'il nous arrive d'un pays sous régime d'extrême droite et où le triomphe de la mode et la destruction de la culture par l'audiovisuel semblent s'être accomplis selon une trajectoire asymptotique, modèle dont on s'interroge sous quelle forme encore il peut muter sous d'autres latitudes et dont Cannes serait le laboratoire pyrotechnique pyromane.

**DIDIER PÉRON**

# «Grand Tour», colons irritants

**Hybride** Sur les traces d'une femme abandonnée traquant son fonctionnaire de promis à travers l'Asie du début du XXe siècle, l'épopée hybride du cinéaste portugais est un triste ratage.


SHELLAC

**EN COMPÉTITION**
**GRAND TOUR** de Miguel Gomes, avec Crista Alfaiate, Cláudio Da Silva, Gonçalo Waddington… 2 h 09.

On prévoyait que *Grand Tour* nous balade et nous éblouisse. Notre prérogative de spectateur cannois arrivé aux deux tiers d'une compétition officielle déstabilisante à force d'alterner les pas grands choses et les coups de massue dans le bide, et de spectateur amoureux du cinéma de Miguel Gomes – une pensée flash pour les beautés inouïes de *Tabou* ou l'odyssée proliférante du triptyque *les Mille et Une Nuits* suffisait à faire ressurgir l'enthousiasme et l'impatience à l'approche de la projection. Mais *Grand Tour* nous refuse les deux, le dépaysement et l'émerveillement. La faute à sa conception contrainte, peut-être, puisque le projet initial d'un film tourné parallèlement sur la route entre la Birmanie, la Chine, le Vietnam, le Japon, Singapour et les Philippines et en studio à Lisbonne et Rome, a été interrompu pendant deux ans par la pandémie; à l'écran, l'hybride imaginé (*«sorte de* found footage *du présent qui nous servira à établir des liens avec ce qui se passe dans le passé, en 1918, dans une Asie imaginaire recréée en studio»*) ne trouve jamais sa forme ni sa cohérence, la jonction loupée entre le travelogue en 16 mm, au présent, et la fiction historique en costume comme une balafre qui ne cicatrise jamais. Souci de forme – les images amassées sur la route ne sont pas très belles ni très intéressantes, et les saynètes en costume ont l'air d'illustrer les cartons lus en voix off –, autant que de fond d'ailleurs. En écho à *Tabou*, les deux protagonistes de l'intrigue, inspirée par une page d'un *Gentleman en Asie* de Somerset Maugham et déroulée vers la fin des années 10, sont des colons.

Edward est un fonctionnaire britannique installé à Rangoun qui n'a pas vu sa fiancée depuis sept ans. A la veille où Molly doit le rejoindre, il saute dans un train pour un voyage dont on ne connaîtra pas l'issue. Son odyssée d'époux récalcitrant fait la première moitié du film; la traque de Molly, malade, compose la deuxième, en hommage, dixit Gomes, *«aux* screwball comedies *américaines des années 30 et 40 où la femme est le chasseur et l'homme la proie»*.

Au-delà de l'ennui et de l'artificialité peu fertile de l'histoire, on s'étonne que le film se préoccupe si peu de la continuité politique que révèle l'entrelacement de ses deux moitiés, le récit colonial et la balade post-coloniale, l'errance des Anglais traçant leur route à travers l'Asie avec le pouvoir et les richesses que leur procure leur statut de blanc, et les images de l'Asie contemporaine constituées à travers le regard d'un cinéaste européen. On escomptait que ce *Grand Tour* prenne le contrepied de cette mode du début du XXe siècle qui lui donne son titre, reprenant celle du XVIIIe en Europe, et qui voyait les riches anglais entreprendre des circuits dans l'Empire britannique, en multipliant les points de vue comme il accueille en voix-off les langues des pays visités. Or sa préoccupation est à l'opposé: unir *«ce qui est séparé – les pays, les sexes, les époques, le réel et l'imaginaire, le monde et le cinéma»*. L'idéal est beau, son impensé une béance.

**OLIVIER LAMM**

# «Motel Destino», room sévices

**Baisodrome** Surjouant son côté sexy et caliente, le polar du Brésilien Karim Aïnouz sur un trio amoureux ne convainc pas.

**EN COMPÉTITION**
**MOTEL DESTINO** de Karim Aïnouz, avec Fábio Assunção, Nataly Rocha, Iago Xavier… 1 h 55.

C'est plus chaud que le climat que Karim Aïnouz revient tourner au Brésil après ses années d'exil européen, plus particulièrement à Ceará dans le Nordeste, *«30 °C toute l'année»* selon son synopsis touristique tout mouillé. *Motel Destino* est *muito* moite, très cul, très criard, très tout, et balancé en compétition le soir du deuxième mercredi de Cannes (autant dire, au bout de deux ou trois vies), peut-être pour nous réveiller du *Grand Tour* de Miguel Gomes *(lire ci-dessus)*. Le scénario cousu de fil noir peut être ajouté au nombre d'une des huit adaptations, ici non-officielle, du *Facteur sonne toujours deux fois* de James McCain – la fable du mécano sexy, du mari relou et de la femme fatale – plutôt du côté de la version des années 40 de Tay Garnett avec Lana Turner. Sexy, on a dit? *Eufemismo*. La bombe-bébé Iago Xavier y campe Heraldo, jeune prolo de la côte, présenté comme un très bon coup qui trempe dans des mauvais coups. Pourchassé par la pègre locale dirigée par une artiste-peintre assez vénère dite Bambina, il va se planquer faute de mieux au «motel» *(love hotel)* du titre, au nom fatal qui le sera. Ce baisodrome de bord de route aux couleurs plus-que-pop est tenu par Dayana (Nataly Rocha) et Elias (Fábio Assunção), le couple déglingué qui le recueille, le désire et le fait travailler, à nettoyer le foutre des autres. Or Dayana se tape Heraldo en douce, même si on ne peut lui donner tort, ça risque de compliquer les choses. On ne va pas vous faire un défunt. Il y a deux façons de faire un film jouant sur les codes de l'exploitation: partir des personnages pour arriver au genre (comme à Cannes *Eat the Night*, *Miséricorde*, *Anora*) ou commencer par les codes du genre pour les remplir de figures ad hoc. *Motel Destino*, si phallique, appartient à la veine bouche-trous. Malgré un *pédale gaze* généralisé, qui bave sur les corps mascus (tout en épargnant, c'est déjà ça, à Dayana tout le côté miso de la *vamp* dans le corpus dont il est pompé), ce qui aurait pu nous émouvoir, on ne croit pas à grand-chose, ni au premier ni au second degré. Pas même à sa vulgarité feinte, faite pour nous draguer à rebrousse-poil. Quelque chose manque, le cœur n'y est pas. Se découvre-t-on, cette année, avoir besoin d'aimer pour baiser?

**LUC CHESSEL**

*Motel Destino* est *muito* moite, très cul, très criard. TANDEM FILMS

# ÉLÉGANT DE VELOURS

**Ben Whishaw** L'acteur britannique, qui joue l'écrivain Edouard Limonov dans le film de Kirill Serebrennikov, évoque sa fascination pour la noirceur et la liberté d'exploration qu'offre l'art.

Ben Whishaw, d'un pas calme et assuré, revient de la piscine au bord de laquelle il vient de se faire photographier. On lui tend la main, et on reçoit en retour la poignée la plus remarquablement exécutée qu'on ait jamais vécue : le dos très droit, le haut du corps s'incline légèrement au moment où la main exerce la pression, la tête se penche sur le côté, jambes serrées, petite saccade, relevé de buste, regard droit dans les yeux, et attention, top sourire. Sympathie sans fausse connivence, élégance légèrement guindée mais pas intimidante – une leçon de diplomatie européenne, contenue dans un simple geste. Les treize minutes d'entretien avec Ben Whishaw seront à l'avenant et il faudra se concentrer très fort pour ne pas succomber à la fascination de toutes ces belles manières qu'a l'acteur britannique, qui répond aux questions comme s'il interprétait un texte, expressif jusque dans la moindre de ses prépositions. Et irréprochable dans sa prononciation du nom de «Limonov», unique résidu de l'accent russe dont il s'est paré pour incarner l'écrivain dans le film de Kirill Serebrennikov adapté du roman d'Emmanuel Carrère.

Pendant près de trois heures, le sulfureux personnage hurle, casse, baise, étrangle, se contorsionne et irradie d'un feu malsain même dans ses moments les plus calmes, comme cette conférence de presse dont chaque question est évacuée par une punchline (*«Je me fiche de votre cœur»* à une femme qui dit le sien brisé de voir Limonov, ex-poète fauché, devenu un bourgeois ronflant). *«Une des joies du métier d'acteur, c'est l'exploration. Je ne sais plus qui a dit que le jeu avait à voir avec la frustration d'être limité à une seule vie. On se confine immanquablement dans la personnalité dont on décide, poussé par les circonstances, qu'elle est la nôtre. Je veux faire l'expérience d'autre chose, m'amuser à me demander : et si ceci ? Et si cela ? Et si je n'étais jamais devenu cette version de Ben que les gens pensent connaître ?»*

**Clownesque.** Révélé hors des frontières de son pays en 2006 par son interprétation de l'abominable Jean-Baptiste Grenouille dans l'adaptation (abominable elle aussi) du *Parfum* de Süskind, le quadragénaire campait un journaliste impertinent dans la géniale mini-série BBC *The Hour*, s'imposait en crush romantique ultime dans *Bright Star* de Jane Campion, où il jouait le poète John Keats, creusait sa veine de dandy post-Bowie en Q dans James Bond. Avec Edouard Limonov, écrivain à la vie rocambolesque passé de dissident politique à chef d'un parti fasciste, il se coule dans un personnage dont *«la seule constante, c'est qu'il était toujours contre ce qui l'entourait. Contre l'Union soviétique quand il y vivait, contre le libéralisme quand il a fui en Occident, contre la scène littéraire bourgeoise parisienne quand il était à Paris… Et puis le livre de Carrère est une fiction sur un homme qui lui-même était une sorte de fiction, qui a passé sa vie à s'inventer et se réinventer. Il n'y avait en lui rien de définitif».* Une nature dont Serebrennikov lui pointe l'aspect clownesque : *«Je ne l'avais pas perçu, mais il m'a dit que Limonov était presque une sorte de Charlot russe – avec évidemment beaucoup plus de noirceur dans le tempérament.»*

Cette noirceur justement le fascine, et quand on lui demande s'il éprouve une sympathie pour les agents de chaos, il hésite. *«Je ne sais pas si on peut parler de sympathie, mais… il y a indéniablement quelque chose de séduisant là-dedans. Cette façon d'être totalement honnête avec sa part obscure, d'embrasser la rage et toutes les émotions, désirs, pensées les plus noires, de refuser de les maquiller pour faire bonne figure… J'ai pu connaître ce genre de personnalités dans ma vie – vous savez qu'il faudrait les éviter comme la peste, mais vous ne pouvez vous empêcher d'être magnétisé.»* Ses belles mains garnies de bagues miment deux aimants.

**Diction.** Plutôt que de s'étendre sur quoi que ce soit de sa vie privée, il évoque – *«pardon, ce n'est pas très original, mais»* – *Salò ou les 120 journées de Sodome* : *«C'est tellement courageux, tellement dénué de compromis, et en même temps il y a une forme de rigueur dans cette liberté-là… Elle vous perturbe, mais elle vous réveille.»* Il déclame presque, toujours avec cette diction impeccable : *«Une partie de moi a envie de croire que l'art peut tout explorer. Si on se retourne vers les formes d'art les plus anciennes, le théâtre grec par exemple, tout regorge d'une violence inouïe et d'émotions destructrices. Mais je pense qu'il y a un besoin profondément ancré en nous de se servir de l'art comme d'un outil pour visiter, en toute sécurité, ces émotions.»*

**MARIE KLOCK**
*Photo* **LAURA STEVENS. MODDS**



Ben Whishaw, à Cannes, dimanche.

RESTONS PALME

Par **SANDRA ONANA**

## Boussole

Cannes, bilan d'étape : dans quel état erre-t-on ? Il n'y a plus d'heure, plus de saison ma bonne dame, et à trois jours de la fin de la compète, plus de boussole pour les critiques qui constatent chaque jour une polarisation extrême des positions sur les films. Inversion totale des valeurs entre pièces montées algorithmiques encensées pour leurs arguments de machines de guerre et petites formes de cinéastes hors-piste mises en sourdine par la bruyante concurrence. Divorce consommé entre le public et la critique, chacune dans son couloir de nage. L'une se pâmant devant la comédie musicale mexicaine transgenre de Jacques Audiard et pas loin de donner la palme à l'éclaboussant *The Substance.* L'autre prête à pardonner les sorties de route d'augustes cinéastes qui monologuent à coups de wannabe chefs-d'œuvre, politique des auteurs en bandoulière ou mauvaise conscience à renier les héros du passé. Le silence de croque-morts des séances de presse à l'aube (où l'on serait bien en mal de prendre le pouls du potentiel feel-good ou hilarant d'une œuvre projetée sous vide entre ronflements et journalistes à calepins) tranche avec les hourras et montées d'extase des spectateurs qui ressortent du grand théâtre Lumière et des projos de gala comme sous amphétamines. Le Festival semble avoir atteint un grand degré d'ingénierie dans la création de bulles positives, des œuvres comme des manèges à sensation à côté desquelles l'ergotage critique ne peut que passer pour peine-à-jouir, l'enthousiasme a toujours raison. Dans nos propres rangs, on n'y comprend plus rien, des cinéastes habituellement chéris nous laissent sur le bas-côté (Miguel Gomes, David Cronenberg), ceux à qui l'on ne donnait pas l'heure nous rallient à leur cause (Sean Baker). A ce stade des choses, *Anora* semble être le seul film qui met tout le monde d'accord. ◆

# «Ce n'est qu'un au revoir» surfe sur l'internat

**Ados** Gracieux et sensible, le documentaire de Guillaume Brac retrace les trois dernières semaines d'une classe de terminale à Die.



**Le film suit des terminales pendant leurs trois dernières semaines d'internat.** CONDOR DISTRIBUTION

***ACID***
**CE N'EST QU'UN AU REVOIR**
**de Guillaume Brac (1 h 06).**

Nous revoilà à Die avec Guillaume Brac, trois ans après l'enchanteur *A l'abordage*. Il doit y avoir quelque chose dans l'air, ou au bord de la rivière, pour que le cinéaste s'en revienne toujours avec des films si gracieux, instantanés de jeunesse saisis au vol, profonds sans lourdeur. Le bref documentaire (1h06) *Ce n'est qu'un au revoir* chronique les trois dernières semaines d'une classe de terminale à l'internat – c'est-à-dire presque rien, mais, pour ces jeunes, la fin d'un monde. Dominos de matelas dans les couloirs, conversations dans les lits superposés, sorties à la rivière éclaboussée de soleil, les instants de pur présent que capte Brac avec une science aiguë de ce qu'il faut faire entrer dans le plan sont déjà travaillés par la mélancolie, le savoir que ce sont les derniers, et bientôt augmentés aussi, pour nous spectateurs, des histoires personnelles de quatre pensionnaires. Toutes des jeunes femmes, Aurore, Nours, Jeanne et Diane, sortent du tableau de groupe pour apparaître à tour de rôle à l'écran. Chacun de leur prénom est aussi le titre d'une des parties du film, et le cinéaste raconte que ce sont elles qui sont allées spontanément vers lui, pendant le tournage, pour garder une trace de leur passage à l'internat et de leurs liens. *«J'ai presque été engagé comme un archiviste»*, s'amuse-t-il. La sœur d'une d'elles a disparu sans laisser de trace, l'autre évoque une mère dépressive, la troisième un père absent… L'on comprend d'autant mieux la force de leur attachement entre elles et le sens de l'internat, celui d'une famille d'adoption.

A l'origine de ce projet était le désir, pour le cinéaste, d'adopter le point de vue de jeunes gens vivant dans une région où il est désormais installé, mais qu'il avait filmée, auparavant, à travers des yeux parisiens. Un autre film, de fiction celui-là, qu'il peinait alors à écrire, se sentant *«déconnecté de cette jeunesse»*, lui a donné l'envie d'aller à sa rencontre. Quelle est-elle, la jeunesse de Die? Idéaliste, *«babos»*, coiffée de dreads. Elle manifeste contre les mégabassines, aimerait vivre en communauté dans la vallée, sort en *free party*. Mais le film, qui les laisse parler de leur engagement en les écoutant vraiment, sans jugement, les sort de la caricature facile, trouvant chez eux plutôt ce qui touche à l'universel, un idéalisme qui n'est certes pas celui de toutes les adolescences mais disons des meilleures d'entre elles.

Dans l'intimité du dortoir où s'immisce la caméra, et où les jeunes femmes papotent, genoux repliés sous la couette, de tout et de rien *(«A Grenoble en sarouel, t'es carrément un clochard»)*, la candeur des échanges a quelque chose de presque miraculeux, pour un tournage éclair de trois semaines. C'est que le moment comptait double, empli de certitudes et de doutes, sur la vie au-dehors qui pointe déjà avec son aléatoire et ses injustices – le mot «Parcoursup» y revient souvent. Tout le charme du film est aussi d'être, pour ancré qu'il soit dans le réel, l'adolescence telle qu'on la rêve, et qu'on ne l'a pas forcément vécue.

**Le film, qui laisse les ados parler de leur engagement en semblant les écouter vraiment et sans jamais de jugement, les sort de la caricature facile.**

**ÉLISABETH FRANCK-DUMAS**

# Raoul Peck, Ernest Cole à la peau

**Biographie** Le cinéaste haïtien consacre un documentaire à la vie et surtout à l'œuvre du photographe sud-africain, pionnier de la dénonciation de l'apartheid.

***SÉANCE SPÉCIALE***
**ERNEST COLE, PHOTOGRAPHE**
**de Raoul Peck, avec Lakeith Stanfield. 1 h 45. En salles le 25 décembre.**

En 2016, Donald Trump était élu à la présidence des Etats-Unis, érigé en défenseur des prolétaires blancs américains sur fond de nationalisme ethnoracial. Au même moment, le cinéaste Raoul Peck revisitait la vie de l'écrivain antiraciste James Baldwin avec un documentaire tombé à point, *I Am Not Your Negro*. Consacrant cette fois un film à l'un des premiers photographes noirs d'Afrique du Sud, le méconnu Ernest Cole qui documenta les horreurs de la ségrégation dans son pays, Peck montre encore un sens du timing troublant. Depuis son abolition en Afrique du Sud, rarement le mot «apartheid» aura en effet été aussi présent dans l'actualité, soumis aux interprétations de droit et au débat public, que ces derniers mois de guerre à Gaza. Collision fortuite, mais qui renforce les effets de vertige procurés par ce nouveau documentaire, hanté par la question de ce qu'il était tolérable d'ignorer à l'époque pour la communauté internationale, avant la chute du système d'apartheid en 1991.

Publié à 27 ans en 1967 avec un livre choc censuré dans son pays, *House of Bondange*, contraint de passer le reste de sa vie en exil entre New York et la Suède où il dépérit lentement, Ernest Cole est une présence-absence dans son propre portrait – présent dans une belle archive vidéo de jeunesse, immortalisé par inadvertance dans des photos de rue mais surtout raconté par ses propres images. Défilent à l'écran ses années de photojournaliste, reportages clandestins dans les townships et les mines, incroyable street photography au cœur de l'ébullition américaine des sixties où il découvrit la survivance insidieuse du racisme post-lois Jim Crow. La découverte de 60 000 négatifs inédits en 2017, dans le coffre d'une banque suédoise qui n'a jamais révélé les circonstances de ce dépôt, donne un élément de mystère au film, autrement plus riche en contextualisation d'événements de la grande histoire qu'en détails biographiques. En voix off (celle de l'acteur Lakeith Stanfield), le récit mime un témoignage à la première personne, fabriqué à partir de sources diverses, qui donne aussi à sentir les manques.



**Ernest Cole est une présence-absence dans son propre portrait.** PHOTO CONDOR FILMS

Du déclin de cet immense pionnier, financé par de prestigieuses bourses, mentoré par le célèbre Jürgen Schadeberg avant de tomber dans l'oubli et la pauvreté, on ne comprendra pas tout. Si le résultat donne imparfaitement l'impression de rencontrer l'homme, l'œuvre, chronique époustouflante des histoires noires au XX$^{e}$ siècle, illumine le film.

**SANDRA ONANA**

# «Viêt et Nam», charbon pour le moral

**Cendreux** Dans un deuxième long sur deux amants travaillant dans une mine, Minh Quy Truong explore les traumas hérités de la guerre du Vietnam.

*UN CERTAIN REGARD*
**VIÊT ET NAM** de Minh Quy Truong, avec Viet Tung Le, Thi Nga Nguyen, Thanh Hai Pham… 2h09.

«*La chair est devenue une terre noire*», dit une femme médium, au moment de déterrer le corps d'un soldat disparu depuis des décennies. «*La plage est le cimetière des coquillages*», dit Viêt à Nam, son amant. *Viêt et Nam*, deuxième long du cinéaste vietnamien Minh Quy Truong, est un film noir et cendreux, longue et lourde excavation poétique – le fond d'une mine aux airs de ciel étoilé – des traumas d'une terre commotionnée par la guerre civile et dont le sujet de l'effet à long terme est si rarement abordé en Occident qu'on s'étonnerait presque de la voir si vigoureusement animer un film. Justement, *Viêt et Nam* creuse. Ses deux personnages éponymes travaillent – et, à l'occasion, baisent – dans une mine de charbon, quand ils ne parcourent pas les forêts alentour, accompagnés de la mère de Nam et d'un voisin vétéran, à la recherche du père englouti dans le conflit, que Nam n'a jamais connu. Tout ça dans l'attente de l'exil – Nam, sans passeport, a pris ses dispositions auprès d'un passeur pour se barrer un jour, bientôt – dont on devine peu à peu l'importance.

Car *Viêt et Nam* se déploie dans un certain désordre, chronologique notamment. Les scènes nous tournent autour plutôt qu'elles ne se succèdent, les points reliés au fur et à mesure qu'elles se superposent, les images mouchetées de noir ou percées de lumières selon que l'action se déroule sous la terre ou à la surface. L'idée, centrale, étant de faire toujours se tenir l'image à la lisière entre les deux. Par exemple cette séquence où Nam s'adresse à son *bo* (père) depuis l'entrée d'une grotte, le fond sonore peu à peu envahi par les gouttelettes qui coulent du plafond – comme si le père était là. Réalisé sous l'influence certaine de Weerasethakul avec lequel Minh Quy Truong, passé par le Fresnoy, partage en outre la faculté de traiter le panthéisme comme une évidence du quotidien, *Viêt et Nam* est beaucoup moins fantaisiste que les films du Thaïlandais, plus grave, moins maîtrisé, plus emporté par son imaginaire, presque psychédélique aussi. Par moments, cette gravité est accablante, et dépasse. Mais *Viêt et Nam* reste de l'ordre de l'étonnant, dans la catégorie du jamais-vu, à voir si l'on s'intéresse à comment agit ailleurs, par exemple au Vietnam, le poison de la mort. Là où le cinéma occidental s'est tant amusé, pendant des décennies après la guerre, à raconter ses histoires et à faire exploser du napalm pour de faux, après l'avoir fait pour de vrai.

**OLIVIER LAMM**


NOUR FILMS


Erwan Kepoa Falé, à Cannes mardi.

# Tombé de la nuit

**Erwan Kepoa Falé** Rayonnant dans «Eat the Night» de Caroline Poggi et Jonathan Vinel, l'acteur touche-à-tout raconte ses débuts dans le milieu du cinéma.

Une fois sur quinze (stat au doigt mouillé), l'interview est un vrai échange, bien que les conditions ici à Cannes n'encouragent pas les échappées hors cadre. Presque choquant, donc, quand un interviewé se met soudain à retourner les questions qu'on pose. C'est le cas d'Erwan Kepoa Falé, qui non seulement s'intéresse aux gens mais en a fait la force motrice de ses choix de vie, quitte à évoluer en zigzag. «*C'est ma plus grande religion. Tout vient des rencontres*», dit-il, et il éclate de rire en constatant que «*ça fait un peu* Astérix et Obélix: Mission Cléopâtre». A 32 ans, le jeune homme originaire de Cergy rayonne sous la direction de Caroline Poggi et Jonathan Vinel dans le rôle d'un dealer un peu malgré lui, sensuel, intègre et doux, guidé par l'amour, un registre dans lequel il excellait déjà chez Christophe Honoré il y a deux ans. C'est avec *le Lycéen* qu'il se fait remarquer et rencontre son agent actuel (François Tessier, «*un humain profond*»), après des apparitions sporadiques dans quelques courts métrages.

**«Chemin».** Sa première apparition à l'écran, dans le court *Akaboum*, il la doit à Manon Vila et, comme souvent, à une rencontre fortuite: alors qu'il a 24 ans, la cinéaste s'intéresse à la bande d'amis qui gravite autour de son compagnon de l'époque. «*C'était mon premier copain, il était plasticien, il faisait des fringues… et ses potes d'enfance étaient tous un peu musiciens. Manon voulait faire un docu très légèrement fictionnel et m'a proposé de jouer dedans – c'est un pur hasard que je me sois retrouvé là.*»

Entouré de quatre frères et sœurs, il est né de parents ivoiriens venus travailler en France au milieu des années 80 dans l'hôtellerie, la mère femme de ménage, le père réceptionniste, mort il y a quatre ans. Il éprouve de la reconnaissance pour la liberté qu'ils lui ont laissée, «*une liberté pas idiote*» – dont il avoue avoir «*évidemment*» abusé, mais «*ça fait partie du chemin*». Il sourit très largement mais n'en dira pas plus, si ce n'est qu'il «*allait à Paris*» où «*la multiplicité des possibilités*» le grisait. «*Socialement parlant, j'allais dans tous les milieux. C'est ce qui me plaît le plus dans la communauté gay, c'est qu'on est lié par quelque chose qui n'a rien à voir avec notre milieu social ou nos origines. Ça nous rend moins cons.*» S'il a arrêté l'école avant le bac et jamais fait d'études, il a «*bricolé pas mal de choses*» et se dit attiré par les arts en général, où il a «*touché à tout… enfin, titillé*» tout en ayant «*des jobs par-ci par-là*», dans la mode notamment où il a fait des relations presse, chez Kenzo, Surface to Air ou Margiela.

> «Je sais qu'il y a des choses que je ne pourrais pas encore jouer. Par ego, par frustration parfois, par balai dans le cul parfois aussi.»

**«Sensibilité».** «*Mon premier mec est parti de ce milieu-là, il est fermier maintenant, il fait du fromage en Ardèche.*» Un fantasme de table rase qui l'a déjà traversé, lui? «*Oui! Parfois je me dis: est-ce que j'ai vraiment envie de faire la starlette?*» Dans tous les cas, pour l'instant, Erwan Kepoa Falé sent qu'il a «*trouvé une potentielle voie*» avec le cinéma, où son aptitude à «*aller un peu partout*» lui est utile – «*même si aujourd'hui, j'aimerais apprendre plus de technique. Parce qu'il y a un laisser-aller que je ne maîtrise pas encore. Pour être bon acteur, il faut faire redescendre son ego au max pour pouvoir être une éponge à émotions, être maniable. Je sais qu'il y a des choses que je ne pourrais pas encore jouer. Par ego, par frustration parfois, par balai dans le cul parfois aussi…*»

Il mesure sa chance d'avoir travaillé jusqu'ici avec des «*gens très sensibles*» au contact desquels il progresse, et relève la particularité de ce milieu relativement nouveau pour lui qui bosse toujours en tant que serveur dans un café de Belleville: «*Dans la vie de tous les jours, on a tendance à devoir cacher notre sensibilité. Au cinéma, c'est le contraire, les gens n'ont pas peur de cette sensibilité. Parfois ça peut être lourd, mais c'est ce qui m'intéresse.*» Incarnant des personnages ouvertement homosexuels, il s'estime «*très content d'être entré dans ce milieu avec quelque chose qui me permet de représenter ma couleur de peau et ma sexualité*», car il avait pu par le passé se trouver «*trop peu engagé en tant que gay ou en tant que noir. Non pas que ce soit obligatoire de s'engager; le simple fait d'exister est déjà un engagement*».

**MARIE KLOCK**
*Photo* **LAURA STEVENS. MODDS**



Les membres de l'équipe du film *Un p'tit truc en plus*, lors de leur montée des marches à Cannes, mercredi. PHOTO SARAH MEYSSONNIER. REUTERS

# «Un p'tit truc en plus»: après les polémiques, la montée des marges

**Le coup de gueule d'Artus et le mauvais vaudeville joué par des marques de luxe passés, l'équipe du film aux 3 millions d'entrées a monté les marches mercredi. «Libé» y a assisté au côté d'un apprenti comédien venu de Nice.**

EN DIRECT

Devant le tapis rouge, son fauteuil roulant slalome entre les CRS et les instagrammeuses. On doit presque sauter pardessus les haies de chihuahuas pour rattraper Hubert Contenson, 27 ans, apprenti comédien touché par une maladie neuromusculaire, venu de Nice pour voir l'équipe d'*Un p'tit truc en plus*, comédie à succès du réalisateur et humoriste Artus, monter les marches avant la projection du *Comte de Monte-Cristo*. L'événement est pour certains anecdotique. Pour le jeune homme, il est *«historique»*. Car il n'existe aucun précédent aussi prestigieux à ça: la mise en lumière symbolique d'une équipe entière de comédiens porteurs de handicap, gravissant les marches d'un festival de renommée mondiale, nimbés d'une auréole à 3 millions d'entrées. Certes, on pourrait citer *le Huitième Jour* et le prix d'interprétation masculine remporté ex-aequo avec Daniel Auteuil à Cannes par Pascal Duquenne, acteur belge porteur de trisomie 21. Mais c'était en 1996. Depuis, le nombre d'égéries un tant soit peu liées à la question de l'inclusion n'a pas enflé sur les écrans français: *«Qui cite-t-on inlassablement depuis vingt ans? Mimie Mathy? Jamel Debbouze? Et c'est tout»*, tranche Julien Richard-Thomson, le président du Syndicat des professionnels du cinéma en situation de handicap (SPCH) qui, *«bien sûr»*, a suivi cette cérémonie.

## Course effrénée

Voici donc de nouvelles égéries, et des qui dépotent: regardez donc l'actrice Marie Colin parcourir le tapis rouge façon catwalk, mains sur les hanches et déhanché enflammé. *«Adowébooole»* (adorable), entend-on dans la foule.

Alors, ils étaient bien sapés? Hubert Contenson a suivi, comme des milliers de personnes, le mauvais vaudeville grossièrement joué par certaines marques de luxe ces jours derniers. *Libé* résumait la semaine passée les pieds qui se prennent dans le tapis et les rebondissements dignes d'un sous-Labiche: après les révélations d'Artus sur France Inter, indigné qu'aucune marque de luxe n'ait accepté d'habiller les comédiens pour la montée des marches, les navires amiraux des groupes LVMH et Kering entamaient une course effrénée pour sauver la face. Le gouvernement aurait passé quelques coups de fil aux grands patrons. Les costards étaient-ils finalement signés Gucci, Dior, ou Saint Laurent mercredi? Est-ce bien l'important quand le gênant message est déjà passé? Julien Richard-Thomson, grand prince: *«Le film d'Artus est un succès inattendu. Il n'était pas prévu à Cannes évidemment. Je mets davantage la réaction des marques sur le compte du cafouillage et de la précipitation que du racisme anti-handicapé.»* Même s'il en convient: ce film était l'occasion rêvée pour les marques de se refaire une beauté. Hubert Contenson, lui, trouve l'épisode *«aberrant. Comme si tout cela datait du siècle dernier»*.

Mercredi soir, il a accroché son CV sur feuille A4 à son teeshirt. Dessus, on lit: *«Cloué sur fauteuil roulant, je suis malgré tout chanceux. Gamin, doubler les personnages de dessins animés a été le premier métier que j'ai souhaité pouvoir faire. Je ne savais pas alors qu'une fois adulte ce serait un des rares que je pourrais exercer.»* Et encore, voyez comme les IA génératives menacent le métier… Sous les palmiers, Hubert Contenson parle de ces quelques agences d'acteurs, à la pointe de l'inclusion des minorités. Celle dont sont issus les comédiens d'Artus est portée depuis 2021 par le Théâtre du Cristal et s'affiche comme la première agence artistique française représentant spécifiquement des artistes en situation de handicap. On cite aussi Singularist. Chez eux, avance le syndicat, un quart des acteurs sont porteurs de handicap. *«Mais ils mettent un point d'honneur à ne pas représenter uniquement les minorités.»* Une politique louée par Julien Richard-Thomson qui, à l'année, s'occupe de plaider auprès des écoles de cinéma, des agences, des distributeurs, producteurs, scénaristes pour un universalisme total du jeu: *«Il est temps qu'un invalide puisse jouer un valide, et vice versa.»* La feuille A4 brandie par Hubert Contenson réclame aussi cette égalité de droit: *«Il y a de plus en plus de films inclusifs et c'est bien, mais à quand des films où nous aurions des rôles secondaires et ferions partie d'une histoire dont le handicap ne serait pas le thème?»*

## Vanner et être vanné

Tous deux l'espèrent: le film d'Artus va faire bouger les mentalités. Et le marché avec. *«Ça va donner un peu de boulot à tous ces comédiens et techniciens qui galèrent.»* Depuis le franchissement, début mai, de la barre du son du succès, les comédiens d'*Un p'tit truc en plus* qui n'avaient pas encore d'agent en auraient trouvé. Au SPCH, on entend aussi parler de productions lancées tous azimuts sur des sujets plus ou moins dérivés. Des comédies, essentiellement: *«Le rapport entre rire et handicap a toujours été central»*, explique Julien Richard-Thomson, qui prépare justement un documentaire sur le sujet et loue l'effronterie des Anglo-Saxons par rapport aux Français. A fortiori celle des frères Farrelly: *«En matière de handicap, c'est la référence absolue. Aucun handicapé n'est choqué par eux alors que c'est le traitement le plus trash qu'on ait trouvé sur le sujet. Normal, nous connaissons bien l'autodérision.»* Ce qu'ils réclament le plus, c'est le droit à vanner et être vanné. Drapeau suprême de l'égalité. *«Attention, ça ne veut pas dire la méchanceté.»*

Vendredi, à Cannes, dans le cadre de la nouvelle édition de la Semaine du cinéma positif, le SPCH rencontrera des représentants du gouvernement pour faire entendre ses revendications. Celles formulées notamment dans une tribune parue mercredi dans *Libé*, demandant l'aménagement des conditions d'affiliation au régime de l'intermittence pour les travailleurs handicapés. En attendant, mieux vaut savoir s'imposer. Mercredi soir, Hubert Contenson comptait bien déposer son CV dans les mains d'Artus, et de toute personne qui quadrillera son périmètre. D'ici là, il cherche *«un truc drôle à lui dire»*. Il est prêt à courser l'équipe sur la Croisette, à venir squatter la soirée sur la plage, à sauter par-dessus les barrières de sécurité. *«Déjà qu'on n'est pas égaux, mais si on nous enlève en plus l'humour et le culot…»*

ÈVE BEAUVALLET




■ **«Ces scènes, je les ai vécues toute ma vie»** *Libération* est allé voir le film avec deux jeunes femmes porteuses de trisomie 21 pour recueillir leur sentiment sur les représentations véhiculées par le film. ■ Dans une tribune, le Syndicat des professionnels du cinéma en situation de handicap, soutenu par des personnalités du cinéma, rappelle que **le succès d'*Un p'tit truc en plus* ne doit pas faire oublier que les travailleurs du secteur sont inégaux devant l'accès au régime de l'intermittence.**

# Bêtes de gloire

**Antoon Krings** Mireille l'abeille ou Loulou le pou ont vu le jour sous la plume de l'auteur et dessinateur jeunesse, à la tête d'un bestiaire coloré et innocent.



Il était une fois une minuscule tanière, loin du tumulte et de la brutalité du monde. Dans ce nid mansardé et lumineux, en haut d'un immeuble du VIIe arrondissement de Paris, se terre un souverain à l'imagination fertile et aux allures de dandy, à la tête d'un étrange royaume, auquel on accède guidée par son épouse, qui travaille à ses côtés. Dans ce monde singulier, pas plus grand qu'un jardin, Barnabé le scarabée est un peintre talentueux, Roméo le crapaud porte des salopettes et se rêve en prince charmant, tandis que Belle la coccinelle se trouve métamorphosée après avoir atterri sur le tarin d'une sorcière. Depuis trente ans, Antoon Krings, auteur et dessinateur jeunesse, façonne d'adorables histoires de faune et de flore pour faire rêver des générations d'enfants. C'est dans cet atelier envahi de gouaches et de pinceaux, *«refuge»* où il nous reçoit, que le sexagénaire s'applique à se *«mettre en état d'enfance»*, se coupant du *«monde des grandes personnes»*, pour *«entamer un travail d'exploration, à la recherche de sensations enfantines»*, allant parfois jusqu'à descendre s'allonger dans son appartement, dans le même bâtiment, pour mieux laisser *«vagabonder son esprit, dans une forme de demi-sommeil»*. Discret, voire réservé, il se trouve paralysé par cette question: s'il était un animal, qui choisirait-il? Tentative de réponse sous forme de bestiaire.

**LE PORTRAIT**

**L'abeille.** Prénommée Mireille, l'apidé est la créature initiale de la collection «Drôles de petites bêtes», qui a fait son succès et compte désormais 73 bestioles, en pas moins de 21 millions d'albums vendus, traduits dans 18 langues. *«Je n'imaginais pas consacrer un tiers de ma vie à cet univers»*, dit-il, incrédule. A l'heure d'une vaste prise de conscience écologique, Antoon Krings dit espérer *«éveiller chez l'enfant la curiosité et l'amour des animaux pour qu'il soit plus enclin à les protéger»*, lui observant, avec désarroi, l'érosion progressive des populations d'abeilles, de papillons ou de salamandres. Il se définit comme *«écolo dans l'âme»*. Et dans l'urne? Dans un petit rire étouffé, il confesse, gêné: *«A vrai dire, je ne vote pas. Mais je m'intéresse à tout ça, et comme la plupart des Français, je suis parfois en colère contre les politiques menées.»* Il cite les atermoiements, *«terribles»*, en matière de réduction des pesticides. Il pourrait d'ailleurs faire entendre son mécontentement jusqu'à Matignon, puisque cette chambre de bonne donne directement sur la cour de l'hôtel qui héberge le Premier ministre.

**La fourmi.** Facétie du destin: d'un père belge ingénieur dans le textile, et d'une mère française infirmière, Antoon Krings naît à Fourmies (Nord), où il passe les deux premières années de sa vie avant de déménager près de Douai. Cadet d'une fratrie de trois, il se décrit en enfant *«timide, pour qui le dessin était une sorte de refuge»*. Encouragé dans sa vocation artistique par ses parents (il a une sœur altiste), il s'inscrit à l'école Penninghen, à Paris, mais s'en fait renvoyer pour cause de zéro éliminatoire en gestion. Après des débuts comme dessinateur textile pour le couturier Ungaro, il voit vite renaître son *«amour fou pour les animaux»*, né dès le plus jeune âge, lorsqu'il a entamé son observation insatiable du monde sauvage, que ce soit dans la volière familiale qui accueillait des oiseaux exotiques (dont un mainate têtu et rétif au langage humain), ou dans les ouvrages du dessinateur du XIXe siècle Jean-Jacques Grandville – en particulier les *Scènes de la vie privée et publique des animaux* (1842). Gamin, il s'emploie à les recopier pour apprendre, et en conserve certains opus aujourd'hui encore dans son antre. Autre inspiration d'importance: *la Vie des fourmis* (1930), de Maurice Maeterlinck, découvert très tôt et qui contribuera à sa passion des insectes, ces mal-aimés. Tous les animaux valent-ils d'être dessinés? Pourrait-on imaginer un serpent, pourquoi pas baptisé Enguerrand, rejoindre son jardin imaginaire? *«Même un lombric, pourquoi pas! On peut faire de tous ces animaux des personnages attrayants, amusants.»*

**29 septembre 1962** Naissance à Fourmies (Nord).
**1994** *Mireille l'abeille* (Gallimard).
**23 mai 2024** *Lily Pissenlit* (Gallimard).
**Du 24 mai au 13 juillet** Exposition à la Galerie Gallimard.
**1er juin-31 janvier 2025** Jardin des «Drôles de petites bêtes», au domaine national de Saint-Cloud.

**Le castor.** Antoon Krings se souvient de sa fratrie, *«très cliente d'histoires»*. Alors, sa mère se lançait, contant inlassablement son enfance de *«petite paysanne»* pendant la guerre, dans l'Aube, dans une maison en bordure de forêt, choisie pour essayer d'échapper aux bombardements. Pas d'école et des fruits, chapardés aux paysans du coin. *«On la surnommait "Saute-aux-Prunes"»*, se remémore-t-il dans un sourire. De là et des fameux albums du *Père Castor* vient sans doute son talent de conteur, qu'il muscle aujourd'hui, selon une méthode bien rodée. D'abord, glaner un *«trait de caractère, une anecdote»* sur un animal, dans les classiques de la littérature – *Dialogues de bêtes* de Colette, chez Jules Renard ou chez les naturalistes. *«La description de la taupe chez Buffon, c'est croustillant»*, s'enthousiasme-t-il. Puis, orchestrer intrigue et dessin, en marionnettiste omnipotent, s'octroyant parfois des plages musicales *«comme un dingue»* au son de FIP ou des marches pour s'aérer. Et enfin, tester l'histoire sur le public cible. A savoir, longtemps, sur son cobaye préféré: sa fille, aujourd'hui âgée de 27 ans.

**Lièvres et lapins.** S'il rembobine, il retrace l'épiphanie pour son sujet de prédilection à ses 8 ans, lors d'une exposition consacrée à Albrecht Dürer, à Nuremberg. Son lièvre, sa chouette, son scarabée des bois: *«J'ai voulu faire comme lui.»* Peu ou prou à cette époque, lui et ses frère et sœur recueillent un levraut trouvé sur la route des vacances en Auvergne par des ouvriers agricoles, qu'ils baptiseront «Froux», *«comme dans le* Père Castor*»*. Trois ou quatre ans plus tard, au cours d'un séjour en Angleterre, pays qu'il adore, il tombe sous le charme du trait de Beatrix Potter, à qui l'on doit notamment *Pierre Lapin*. *«Elle fait clairement partie de mon panthéon, tant elle m'a inspiré. Elle venait d'une famille très fortunée et rêvait d'être scientifique, mais elle en a été empêchée par sa condition de femme. Quelle injustice!»*

**La fouine.** Un coquillage, quelques tirages photos, et des tranches mordorées dans sa bibliothèque laissent entrevoir son côté *«chasseur de trésors»*. Collectionneur d'art moderne, il chérit l'émotion que suscitent les enchères en salles des ventes, et aime fouiner pour dénicher des livres rares. Il se lève et attrape dans une étagère la première édition française d'*Alice au pays des merveilles*, dont il manipule avec délicatesse la couverture marine et or. Pour nous faire goûter un peu de magie, il nous la tend, comme confiant un trésor. Sans réaliser que le butin le plus précieux qu'on aura effleuré cet après-midi-là est sans conteste sa bulle onirique.

Par **VIRGINIE BALLET**
Photo **LUCILE BOIRON. MODDS**

## JEUDI 23

Les nuages sont encore nombreux sur les 3/4 du pays avec déjà quelques averses circulant entre la Nouvelle-Aquitaine et le Centre-Est.

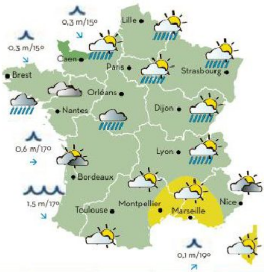
**L'APRÈS-MIDI** Le temps deviendra instable dans l'après-midi sur les 3/4 ouest et nord du pays. Le Sud-Est du pays reste privilégié avec un soleil généreux et des températures plus élevées qu'ailleurs.

## VENDREDI 24

Le soleil brille généreusement à l'Ouest et au Sud alors que le temps reste bien mitigé en direction du Nord-Est et du Centre-Est.

**L'APRÈS-MIDI** Un temps instable concerne un grand quart nord-est du pays avec éclaircies et passages nuageux. En allant vers l'Ouest le temps est plus sec avec une alternance de nuages et de belles éclaircies.

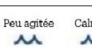


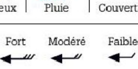




| -10/0° | 1/5° | 6/10° | 11/15° | 16/20° | 21/25° | 26/30° | 31/35° | 36/40° |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|



Soleil | Éclaircies | Nuageux | Pluie | Couvert | Orage | Pluie/neige | Neige





Agitée | Peu agitée | Calme | Fort | Modéré | Faible




| FRANCE | MIN | MAX | FRANCE | MIN | MAX | MONDE | MIN | MAX |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lille | 12 | 19 | Lyon | 10 | 19 | Alger | 16 | 22 |
| Caen | 10 | 17 | Bordeaux | 11 | 17 | Berlin | 15 | 22 |
| Brest | 12 | 17 | Toulouse | 12 | 19 | Bruxelles | 11 | 19 |
| Nantes | 10 | 18 | Montpellier | 13 | 24 | Jérusalem | 21 | 32 |
| Paris | 10 | 19 | Marseille | 14 | 22 | Londres | 11 | 17 |
| Strasbourg | 10 | 19 | Nice | 14 | 20 | Madrid | 9 | 24 |
| Dijon | 11 | 17 | Ajaccio | 13 | 21 | New York | 18 | 23 |


**Libération**

**www.liberation.fr**
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
tél. : 01 88 47 98 80
contact@liberation.fr

**Edité par la SARL Libération**
SARL au capital de 23 243 662 €
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
RCS Paris : 382.028.199

**Principal actionnaire**
Presse Indépendante SAS

**Cogérants**
Dov Alfon, Amandine Bascoul-Romeu

**Directeur de la publication**
Dov Alfon

**Directeur de la rédaction**
Dov Alfon

**Directeur délégué de la rédaction**
Paul Quinio

**Directrices adjointes de la rédaction**
Stéphanie Aubert, Lauren Provost, Alexandra Schwartzbrod

**Directeur artistique**
Nicolas Valoteau

**Rédacteurs en chef**
Michel Becquembois (spéciaux), Frédéric Béziaud (prépresse), Laure Bretton (JO), Gilles Dhers (pilotes web), Christian Losson (enquête), Eve Roger (actu)

**Rédacteurs en chef adjoints**
Lilian Alemagna (France), Anne-Laure Barret (environnement), Lionel Charrier (photo), Cécile Daumas (L), Sonia Delesalle-Stolper (monde), Fabrice Drouzy (suppléments), Yoann Duval (forums), Matthieu Ecoiffier (idées), Quentin Girard (modes de vie), Luc Le Vaillant (portraits), Cédric Mathiot (checknews), Camélia Paugam (actu), Didier Péron (culture)

**ABONNEMENTS**
Site : abo.liberation.fr
abonnement@liberation.fr
tarif abonnement 1 an France métropolitaine : 384€
tél. : 01 55 56 71 40

**PUBLICITÉ**
**Libé plus**
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
publicite@liberation.fr

**PETITES ANNONCES & CARNET**
10, bd de Grenelle 75015 Paris
tél. : 01 87 39 80 20
annonces@teamedia.fr

**IMPRESSION**
Midi Print (Gallargues), POP (La Courneuve), Nancy Print (Jarville), CILA (Héric)
**Imprimé en France**







Membre de l'ACPM.
CPPAP : 1125 C 80064.
ISSN 0335-1793.
**Origine du papier :** France
**Taux de fibres recyclées :** 100 % Papier détenteur de l'Eco-label européen N° FI/37/01

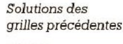
**Indicateur d'eutrophisation :**
PTot 0.009 kg/t de papier
La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents.
Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr


## SUDOKU 5294 MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2 | | 9 | 1 | | | 4 | |
| 6 | | 5 | | | 3 | | | 1 |
| | | 9 | 8 | | 5 | | 6 | |
| 2 | | 8 | | | | 1 | 5 | 4 |
| 3 | | | | 2 | | | | 8 |
| | 6 | 1 | | | 4 | 9 | | 3 |
| | | | 4 | | 8 | 5 | | |
| 9 | | | 3 | | | 4 | | 6 |
| | 5 | | | 6 | 2 | | 8 | |

## SUDOKU 5294 DIFFICILE

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 6 | 8 | | | | | | 2 |
| 7 | | | | | | 8 | 4 | |
| 1 | | 4 | 5 | | 9 | | 6 | |
| | | 5 | 1 | | 2 | 7 | | |
| | | | | | | | | 4 |
| | | 1 | 4 | | 3 | 5 | | |
| | 3 | | 6 | | 4 | 2 | | 1 |
| | 1 | 9 | 7 | | | | | 8 |
| | | | | | | 4 | 7 | |



*Solutions des grilles précédentes*

MOYEN

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 9 | 4 | 8 | 7 | 5 | 3 | 2 | 6 |
| 5 | 6 | 3 | 4 | 9 | 2 | 7 | 8 | 1 |
| 2 | 7 | 8 | 1 | 3 | 6 | 4 | 5 | 9 |
| 8 | 1 | 9 | 7 | 5 | 3 | 6 | 4 | 2 |
| 6 | 3 | 2 | 9 | 4 | 1 | 5 | 7 | 8 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 6 | 8 | 9 | 1 | 3 |
| 9 | 2 | 5 | 3 | 8 | 4 | 1 | 6 | 7 |
| 7 | 8 | 6 | 5 | 1 | 9 | 2 | 3 | 4 |
| 3 | 4 | 1 | 6 | 2 | 7 | 8 | 9 | 5 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 4 | 5 | 7 |
| 7 | 9 | 1 | 5 | 8 | 4 | 2 | 6 | 3 |
| 4 | 2 | 5 | 3 | 6 | 7 | 8 | 9 | 1 |
| 1 | 4 | 2 | 6 | 7 | 3 | 5 | 8 | 9 |
| 9 | 6 | 7 | 8 | 1 | 5 | 3 | 4 | 2 |
| 5 | 3 | 8 | 9 | 4 | 2 | 1 | 7 | 6 |
| 2 | 1 | 9 | 4 | 5 | 6 | 7 | 3 | 8 |
| 6 | 7 | 4 | 2 | 3 | 8 | 9 | 1 | 5 |
| 8 | 5 | 3 | 7 | 9 | 1 | 6 | 2 | 4 |

DIFFICILE


295€
295€
325€